

EN BIEF

BULLETIN MUNICIPAL DE RIVES-D'AUTISE



DÉCEMBRE 2022 



L'été fut très animé : entre le concert de Julien CLERC, Rives-d'Autis'amuse, l'inauguration du Clou du Pèlerin, les manifestations organisées par les associations... les occasions de nous retrouver ont été nombreuses.



SUIVEZ LA VIE COMMUNALE ÉGALEMENT SUR

 www.rives-autise.fr

 @Rivesdautise

et sur la nouvelle application IntraMuros



SOMMAIRE



ARRÊT SUR IMAGES

2

VIE COMMUNALE

Mot du Maire	4
Principales décisions du Conseil Municipal	6
Commissions municipales	12
Conseil Municipal des Enfants	18
Bibliothèque municipale	20

VIE SCOLAIRE

École publique de Rives-d'Autise	22
École privée Saint-Ambroise	24
Amicale de l'école de Rives-d'Autise	26
OGEC de l'école Saint-Ambroise	27

VIE ASSOCIATIVE

Football Club Nieul-Maillezais-les-Autises	28
Basket Club Nieul-Oulmes-Bouillé-Courdault	29
Amicale des retraités de Nieul-sur-l'Autise	30
L'âge d'or rencontres loisirs d'Oulmes	31
La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise	31
Association pour la Mise en Valeur du Pays de Nieul	32
Amicale Laïque Rives-d'Autise-Bouillé-Courdault	33
La cabane pirouette	34
CATM - ATPG - Anciens combattants de Rives-d'Autise	35
Cyclo Autisien	35
Comité de la Fête de la Meunerie	36
Les Gueurnivelles	37
La pétanque Oulmes-Bouillé-Courdault	38
Association Sportive de Badminton de l'Autise	38
Le Jarlignon	39
Association Théâtre Culture et Loisirs d'Oulmes	39
Centre d'Incendie et de Secours de la Vallée de l'Autise	40
Section JSP de Sèvre-Autise	40
APPMA « Le dimanche du travailleur »	41
Répertoire des associations	42

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Répertoire des professionnels	44
Groupe MSSV	49
ADMR	50
Écoute parents	50
L'Outil en Main - Atelier de Vendée-Sèvre-Autise	51
Le Nid des aidants	52
UDAF	52
Mission locale du Sud-Vendée	53
Démarches administratives	54
SYCODEM	55
Revue de presse	56
État civil	58
Contacts utiles	59

EN BIEF

Bulletin municipal de la ville de Rives-d'Autise ■ Décembre 2022

Responsable de publication : Michel BOSSARD, Maire

Comité de rédaction : Commission Communication

Mise en page : Agence de communication STENDY MALLET - 140 Rue de Fontenay 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Tirage en 1 000 exemplaires



La crise sanitaire est peut-être derrière nous ?

Les restrictions sont moins importantes, même si nous devons rester vigilants car il y a encore des cas de COVID ici ou là. Cette situation plus optimiste a permis de pouvoir retrouver le plaisir des échanges et

de l'engagement dans la vie de tous les jours, en particulier dans nos associations.

La chaleur et la sécheresse de cette année 2022 interrogent en France comme dans le monde et posent la question de l'avenir. Comment gérer le réchauffement climatique aujourd'hui et demain pour nos enfants ? C'est une réflexion importante à mener et qui se couple avec les problèmes actuels que nous subissons : déficit de la production d'électricité, fourniture de gaz incertaine, hausse des denrées alimentaires, de l'essence, des matières premières, etc.

Tout cela va certainement impacter les budgets des familles déjà contraints. Il faut souhaiter que les éléments extérieurs qui ont provoqué cette situation se stabilisent et que nous retrouvions des prix plus abordables pour tout un chacun.

Au niveau de la commune, nous devons aussi chercher des économies pour notre budget 2023. L'éclairage public est désormais éteint à 21h30 sur une grande partie de notre territoire, le chauffage dans les locaux est réglé au plus juste.

Dans cette optique, les travaux 2023 sur le site de l'école à Oulmes et la salle des fêtes à Nieul-sur-l'Autise, qui ont pris du retard, sont axés sur les économies d'énergie.

Nous avons la chance d'avoir de nombreux services sur la commune, il nous faut faire en sorte de les maintenir. À cet effet, l'Agence Postale Communale à Nieul-sur-l'Autise va déménager et traverser la Place du Forail pour aller dans l'ancien cabinet du médecin, et ce, lors du 1^{er} trimestre 2023. En conséquence, vous retrouverez les services paramédicaux : infirmière Asalée, sophrologue et hypnothérapeute, dans les locaux réaménagés aux 11 et 13 rue de la Poste.

Les services, le patrimoine font partie du quotidien à gérer par les élus et à ce titre nous réfléchissons au devenir de quelques bâtiments très vétustes, voir en friche, qui mériteraient une rénovation avec un nouvel usage. Dans la gestion du patrimoine, on peut se féliciter de la réouverture de l'église Notre-Dame à Oulmes après de longues années sans cérémonies.

Cette année 2022 qui s'achève aura connu de par le monde son flot d'évènements que vous découvrez tous les jours par les nombreux moyens de communication qui existent. Certains interpellent,

comme la guerre en Europe de l'Est, la misère et la famine dans de nombreux pays que des habitants cherchent à fuir au risque d'y perdre la vie, mais aussi les violences dans certains quartiers de nos villes et plus près encore les incivilités dans nos campagnes. Nous ne devons pas les laisser se développer au risque de perdre le charme de notre ruralité et de nos communes qui se veulent accueillantes et où nous devons pouvoir déambuler librement. A nous tous d'être vigilants.

L'important c'est de pouvoir donner une image positive de notre commune, quel plaisir de voir les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants avec la motivation qui les anime, mais aussi de retrouver les aînés autour d'un repas convivial, de participer aux fêtes de nos associations en cette fin d'année, sans oublier les cérémonies du 11 novembre à Oulmes comme à Nieul-sur-l'Autise auxquelles vous avez répondu présents en nombre et nous vous en remercions. Le passé ne s'oublie pas, par votre présence vous saurez le transmettre à nos enfants et petits-enfants.

L'année se termine, demain nous ouvrirons 2023 avec toutes les joies et les peines que la vie nous transmet. Sachez que les agents et les élus sont à votre écoute pour le bien vivre à Rives-d'Autise.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année en famille et avec vos amis, avec en plus le bonheur et surtout la santé.

Bonne année à tous.

Michel BOSSARD
Maire de Rives-d'Autise

L'année 2022 se termine, l'occasion de faire le bilan des événements municipaux qui se sont déroulés lors des derniers mois. Après un été marqué par des festivités telles que Rives-d'Autis'amuse, le concert de Julien Clerc dans le cadre des Nuits Musicales en Vendée Romane, la pose du clou et du banc des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, ainsi que Meun'Ri'Bambelle réunissant plusieurs associations présentes sur la commune, la rentrée scolaire a sonné avec le retour des activités périscolaires.

Les enfants ont repris le chemin de l'école et ont retrouvés les agents municipaux qui les encadrent à la cantine, lors des temps de garderie ainsi qu'au cours des activités de la semaine du goût. Les élus du Conseil Municipal des Enfants rentrés en sixième ont quitté leurs fonctions pour laisser la place aux nouveaux élus dans les projets menés au cours de ce premier mandat. L'un d'entre eux s'est d'ailleurs concrétisé par la correspondance entre des résidents de l'EHPAD et des jeunes élus, permettant ainsi aux générations d'apprendre à se connaître.

Ces liens de partage se retrouvent au cœur de chaque manifestation organisée par les associations ainsi que par la municipalité comme le traditionnel repas des aînés ou l'anniversaire de la bibliothèque. Ces dernières, comme tous les autres projets communaux, deviennent possibles grâce à l'implication des agents municipaux des différents services et je tiens à les remercier de leur investissement au quotidien. En ces temps de fête, prenez le temps de vous retrouver et de partager avec ceux qui vous entourent.

Je vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une belle année remplie de projets et de belles rencontres.

Mélanie MOINARD

*Maire déléguée de
Nieul-sur-l'Autise*



L'année 2022 fut une année bien particulière. Tout d'abord, le contexte spécial ne nous empêche pas d'avoir l'ambition d'améliorer le centre bourg d'Oulmes et d'être à l'écoute des difficultés et des projets de nos artisans et commerçants.

En effet, suite à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) de ne pas démolir le 1 rue de la Venise Verte, le Conseil Municipal lancera une réflexion sur le devenir de ce bâtiment dit « remarquable ». Mais quel avenir donner à cette bâtisse ? Et avec quels financements ?

La fin de l'enfouissement des réseaux sur les rues de la Venise Verte et de la Thibie sera totale en cette fin d'année si les conditions climatiques continuent d'être clémentes.

La rénovation des entrées de bourg est devenue impérative, un large budget devrait y être consacré tout en assurant les équilibres budgétaires.



Enfin nous devons être attentifs aux appels à projets subventionnés et pilotés par l'état pour les années à venir :

- « sentiers de nature et liaison douce » pour créer ou restaurer des sentiers afin de favoriser les déplacements non motorisés (marche à pied, vélo et personnes à mobilité réduite)

- le développement des énergies renouvelables tel que l'énergie éolienne, solaire, biomasse pour réduire les charges de notre commune.

Reste à vous souhaiter à chacun de vous, une bonne et heureuse année 2023.

**Que celle-ci vous apporte bonheur et santé, ce qui, en ces temps incertains, me paraît être l'essentiel.
Bien à vous.**

Philippe GÉROME

*Maire délégué
d'Oulmes*

SÉANCE DU 13 JUIN 2022

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'approuver l'avenant au bail commercial pour l'Auberge des Artistes avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022 et de fixer un loyer s'élevant à 1 000 € HT à compter du 1^{er} juillet 2022 jusqu'au 31 mars 2023.
- 2 - de valider les avenants aux marchés de travaux de réhabilitation de l'Auberge des Artistes.
- 3 - d'attribuer les travaux de voirie 2022 à l'entreprise Eiffage, compte tenu du rapport d'analyse des offres, pour un montant de 104 574 € HT (soit 125 488,80 € TTC).
- 4 - d'attribuer les travaux de voirie et réseaux divers pour le lotissement les Roches Blanches à l'entreprise Eiffage, compte tenu du rapport d'analyse des offres, pour un montant de 163 753,00 € HT (soit 196 503,60 € TTC).
- 5 - d'adopter le règlement intérieur du personnel communal.
- 6 - d'adopter les dispositions pour l'instauration du temps partiel, les propositions pour la gestion des comptes épargne-temps ainsi que les modalités d'autorisations spéciales d'absences pour le personnel communal.
- 7 - de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du programme de soutien aux projets des communes : pour les projets du lotissement Les Roches Blanches, de l'aménagement de l'entrée du stade du complexe sportif du Champ du Pas, de la rénovation énergétique du bâtiment de la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise et des bâtiments du site de l'école d'Oulmes ainsi que de l'achat d'un logiciel de bibliothèque.

SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de fixer les tarifs suivants pour la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise et la salle des Ormes d'Oulmes :
Cautions :
 - Caution pour la sonorisation (régie) de la salle des Ormes : 500 €
 - Caution pour le vidéoprojecteur + écran de la salle des Ormes : 1 000 €
 - Caution pour le vidéoprojecteur de la salle des fêtes de Nieul : 500 €
Locations :
 - Location du matériel sonorisation (régie) à Oulmes : 30 €
 - Location du vidéoprojecteur et de l'écran à Oulmes : 30 €
 - Location du vidéoprojecteur à Nieul : 30 €
- 2 - d'appliquer la gratuité pour les associations communales en demandant uniquement une caution.
- 3 - d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 €, à l'association BCNOBC, pour les stages d'été.
- 4 - d'accepter la convention avec le SyDEV pour la rénovation de points lumineux.
- 5 - d'accepter la convention de mise à disposition de locaux communaux (sites de l'école publique et des espaces périscolaires de Nieul-sur-l'Autise) pour le mois de juillet pour la MIL.
- 6 - de participer avec la ville de La Roche-sur-Yon à la manifestation « La Joséphine 2022 » en proposant des parcours de marche/course de 5km et 10 km sur le territoire communal.

SÉANCE DU 8 AOÛT 2022



Le Conseil municipal décide :

1 - de fixer le loyer à 250 € par mois charges comprises à compter du 15 septembre 2022 pour la mise à disposition du local au 11-13 rue de la Poste à Madame Mathilde CHABLE, sophrologue.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022



Le Conseil municipal décide :

1 - de signer la convention avec le SyDEV pour les travaux de rénovation énergétique de bâtiments communaux, convention de regroupement avec Certinergy.

2 - d'accepter de prendre en charge la moitié de la facture de l'entreprise Eiffage, soit un montant de 3 721 € HT pour l'allée de Périgny et de prendre en charge la moitié de l'acte notarié si cette voirie appartenant à l'ASA d'Oulmes est cédée à la commune de Rives-d'Autise.

3 - de valider les avenants aux travaux de réhabilitation de l'Auberge des Artistes.

4 - d'attribuer le logement sise 4 rue des Maléons, à Madame Pascale BECOT pour une durée de 1 an renouvelable, avec un loyer mensuel de 550 €.

5 - de passer à la nomenclature budgétaire et comptable M57 :

Article 1 : conserver un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 2 : décide de ne pas opter pour l'amortissement prorata temporis à compter du 1^{er} janvier 2023 avec la mise en place de la M57 et confirme les biens amortissables et leurs durées décidés par délibération n°2021-05-06 du 3 mai 2021.

Article 3 : autoriser le Maire à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Article 4 : autoriser le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

6 - de prendre acte des créances éteintes s'élevant à 4 018,52 € au nom de la société FOCEL inscrites au budget du Vignaud.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2022



Le Conseil municipal décide :

1 - de signer les conventions avec Orange pour le redéploiement du réseau en souterrain pour les rues de la Venise Verte (secteur Oulmes) et Olivier Sabouraud (secteur Nieul-sur-l'Autise).

2 - de signer la convention avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise pour la mise en œuvre d'un téléservice désigné G.N.A.U. (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

3 - de mandater le Maire et l'un des Maires délégués à effet de participer au prochain Congrès des Maires de France.



Le Conseil municipal décide :

- 1 - de signer l'avenant n°1 avec le SYDEV concernant les travaux neufs d'éclairage rue Pierre Brisson pour un montant s'élevant à 3 483 €.
- 2 - de signer l'avenant n°1 avec le SYDEV concernant les travaux neufs d'éclairage rue de la Thibie pour un montant total de 965 €.
- 3 - de signer l'avenant n°1 avec le SYDEV concernant les travaux d'effacement de réseaux rue de la Thibie pour un montant de 13 319 €.
- 4 - de signer les avenants des lots n°2, n°3, n°6 et n°8 aux marchés de travaux de réhabilitation de l'Auberge des Artistes pour un total de - 10.599 €.
- 5 - de signer la convention d'adhésion au service « prestation paie » assuré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée à compter du 1^{er} janvier 2023.
- 6 - de signer la convention proposée par le Conseil Départemental de la Vendée relative à la gestion des Espaces Naturels Sensibles situés sur le territoire communal.
- 7 - de prendre acte du rapport d'activité 2021 établi par Vendée Eau.

CIVISME



OUI AU CIVISME **NON** AUX INCIVILITÉS !

DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT

EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS HORS DE LA DÉCHÈTERIE, SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À :

<p>VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ☑ 1 500 € d'amende ☑ La saisie de votre véhicule 	<p>VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ☑ 2 ans de prison ☑ 75.000 euros d'amende
---	--

Article R635-8 du Code pénal / Articles R541-77 et L541-46 du Code de l'environnement

MOBILISEZ-VOUS !
pour la sécurité de vos chiens, mais aussi pour celle des promeneurs

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

J'entretiens mon trottoir !

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen !

Balayage, Désherbage, Démoussage

"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"



NOUVEAU



DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Permis de construire

Déclaration préalable

Certificat d'urbanisme

Permis d'aménager

Permis de démolir



C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

➕ PRATIQUE ➕ ACCESSIBLE ➕ RAPIDE ➕ SÉCURISÉ ➕ ÉCOLOGIQUE

Avant d'effectuer des travaux dans sa propriété, il convient de tenir compte des réglementations locales qui s'appliquent à tous et qui sont consultables au service développement territorial de la mairie : Carte Communale sur Oulmes et Plan Local d'Urbanisme sur Nieul-sur-l'Autise, avec la ZPPAUP relative aux Petites Cités de Caractère. Là, des conseils et informations utiles peuvent être donnés concernant la faisabilité du projet.

À noter

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il est toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier au secrétariat.

Rendez-vous sur :

<https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M² : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M² :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

CLÔTURE

- PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

PISCINE

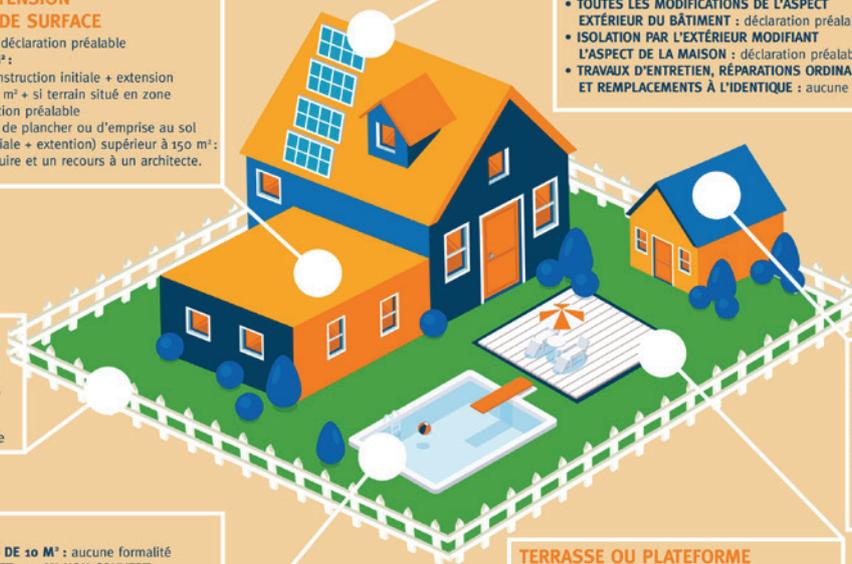
- BASSIN DE MOINS DE 10 M³ : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M³ NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M³ OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M² : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M² : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M² : permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée





Jannick COIRIER

Responsable de la commission voirie et réseaux

Les travaux d'effacement des réseaux rue de la Venise Verte et rue de la Thibie à Oulmes ainsi que rue Pierre Brisson et rue Olivier Sabouraud à Nieul-sur-l'Autise dans le cadre du déploiement de la fibre optique, sont en cours de finition. La commission remercie de nouveau les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée.



	Coût des travaux réseaux et éclairage SYDEV HT	Coût des travaux réseaux ORANGE	Participation de la commune
Rue de la Venise Verte	77.828,00 € 21.250,00 €	4.820,70 €	23.835,00 € 7.746,00 € 4.820,70 €
Rue de la Thibie	109.346,00 € 15.727,00 €		32.510,00 € 7.864,00 €
Rue Pierre Brisson	217.408,00 € 35.755,00 €		64.392,00 € 17.878,00 €
Rue Olivier Sabouraud	119.798,00 € 19.736,00 €	5.027,30 €	74.008,00 € 9.869,00 € 5.027,30 €
			247.950,00 €



Cette fin d'année 2022 est également marquée par l'augmentation du coût de l'énergie. Les élus de Rives-d'Autise se mobilisent afin de trouver des solutions concrètes. L'une d'entre elles est la nouvelle modification des horaires d'éclairage public :

extinction à 21h30 le soir, et minuit le weekend en centre-bourg

En ce qui concerne les travaux de voirie 2022, ils sont terminés pour :

- ▄ Route Bois rouet (1100 mètres linéaires) : débernage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ▄ Rue de la Maladrerie (410 mètres linéaires) : bicouche clouté sur chaussée
- ▄ Chemin de La Praille (725 mètres linéaires) : débernage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ▄ Allée de Périgné (300 mètres linéaires) : débernage de voie – bicouche clouté sur chaussée
- ▄ Le long de l'Autoroute (480+260=750 mètres linéaires) : débernage de voie – bicouche clouté sur chaussée

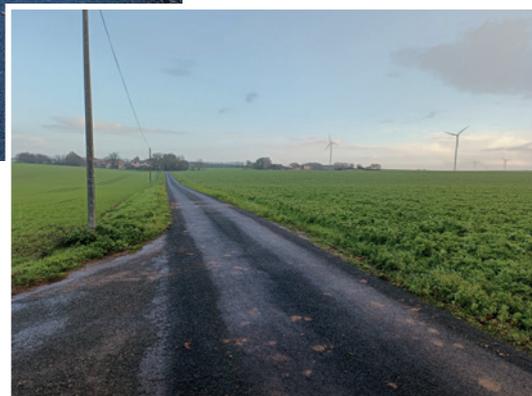
Le reprofilage et revêtement gravillons calcaires d'une partie des parkings du Vignaud (2x750=1500 m²) a été fait en novembre.

Pour Denant, en ce qui concerne la création d'un cheminement piéton pour rejoindre la rue de l'Huilerie et l'aménagement de sécurité rue de la Vallée RD n°104, les travaux ont été reportés à début 2023. Des essais pour définir les emplacements des chicanes sont toujours en cours cet hiver afin d'échanger avec les riverains concernés.

Ce projet est financé par une subvention au titre des amendes de Police 2022 à hauteur de 10 000 €, et une subvention au titre des Petites Cités de Caractère 2022 à hauteur de 14 000 €.

La commission travaille également sur d'autres projets comme :

- ▣ La reprise de la micro-signalétique pour nos commerces, artisans et bâtiments publics
- ▣ La réglementation de la circulation dans le parc du Vignaud
- ▣ La mise à jour et distribution des plaques n° d'adresse postale à ceux qui en sont dépourvus.





Bruno CHAUVET

Responsable de la commission urbanisme, aménagement du territoire et Petites Cités de Caractère

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

Le 10 juillet sous une météo clémente nous avons accueilli le spectacle des « Nuits Musicales en Vendée Romane » avec en tête d'affiche Julien CLERC. Il y avait environ 300 personnes avec un public enthousiaste. Mortagne-sur-Sèvre est entré dans le réseau de Petites Cités de Caractère des Pays de la Loire.

Rapport de la commission de contrôle

Synthèse des échanges :

Nieul-sur-l'Autise est une commune charmante qui bénéficie d'un patrimoine riche en terme de bâtis anciens. La municipalité cherche à attirer les touristes. Pour cela, elle dispose de plusieurs sites à visiter, elle est en capacité de proposer des hébergements variés dont une aire de camping-car récente et gratuite. Dans la politique d'animation, la commune soutient également les commerces et les services installés dans le centre bourg, place du forail, dans ses constructions datant des années 80. Le village de Denant présente une identité rurale préservée avec un habitat de qualité et un gîte aménagé dans les dépendances de l'ancien château.

Recommandations de la commission pour la prochaine visite

Aménagement et patrimoine bâti :

La commission recommande d'effectuer un travail paysagé autour de l'aire de camping-car, de préserver les places de stationnement avec des places enherbées et de poursuivre le paysagement avec des vivaces car c'est une des spécialités de Nieul-sur-l'Autise. D'inciter les particuliers à supprimer les antennes râteau pour passer maintenant avec la télévision par internet.

Il est vivement recommandé de bien faire une demande préalable de travaux en mairie pour toute modification d'ouvertures, de toiture, de peinture, de portail, de volets, ... de ne plus jamais mettre de volets ou d'ouvertures en PVC dans la zone protégée PCC.

« Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination. Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que les règles d'urbanisme en vigueur sont respectées ».

Quelles sont les sanctions pour des travaux non déclarés ?

En matière de construction non déclarée, vous risquez une amende allant de 1 200 € à 6 000 € par m² construit (article L. 480-4 du Code de l'urbanisme). Le non-respect des décisions du tribunal de grande instance (arrêt des travaux, démolition ou mise aux normes) entraîne de fait de nouvelles sanctions (article L. 480-7 du Code de l'urbanisme). Si une interruption du chantier a été décidée par le tribunal et que vous continuez de construire sans autorisation, vous êtes passible :

- d'une amende de 75 000 € et d'un emprisonnement de 3 mois
- en cas d'ordre de démolition non respecté dans le délai imparti, des pénalités par jour de retard peuvent être imputées (entre 7,5 € et 75 € par jour)

Après le délai, si la démolition n'a pas été effectuée, la municipalité est en droit d'exécuter les travaux nécessaires, à vos frais.

Patrimoine culturel et immatériel :

Recueillir et valoriser la mémoire collective des lieux. Patrimonialiser la Fête de la meunerie : archive, témoignage et transmission

En conclusion, c'est à l'unanimité que la commission Petites Cités de Caractère s'est prononcée pour renouveler le statut de commune homologuée pour une durée de 5 ans.



Les travaux du jardin du souvenir sur le site d'Oulmes se dérouleront courant décembre 2022. Sur le site de Nieul-sur-l'Autise, l'ossuaire se fera fin 2022-début 2023.



LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES

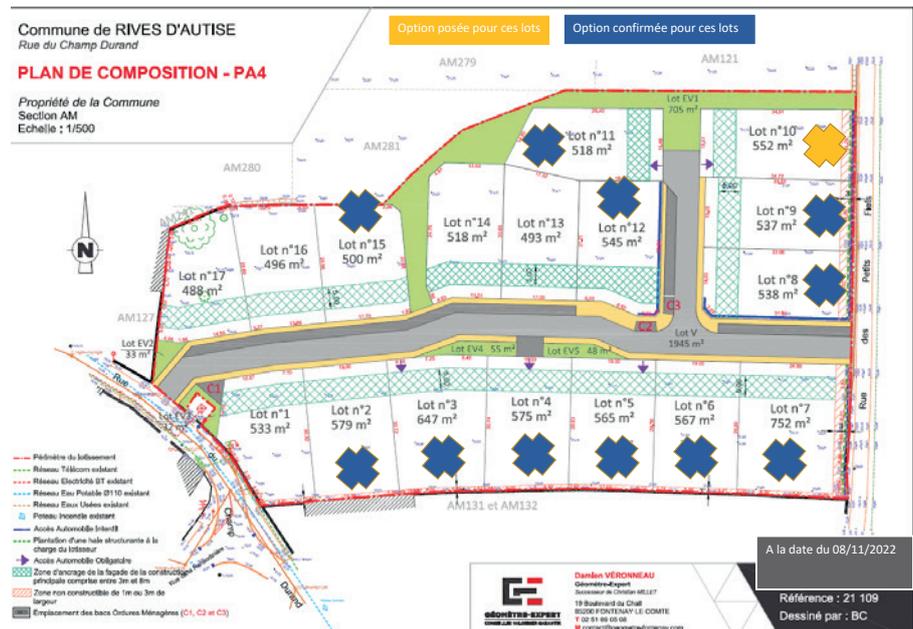


Concernant le lotissement Les Roches Blanches, les panneaux ont été installés sur le bord de la départementale à l'entrée de Nieul-sur-l'Autise. Les travaux de bornage des terrains, de réseaux d'eau, d'électricité ainsi que de voirie seront terminés pour la fin d'année.

Pour l'achat de parcelles, veuillez vous renseigner en mairie.



N° lot	Surface en m ²	Prix TTC
1	533	22 386 €
2	579	24 318 €
3	647	27 174 €
4	575	24 150 €
5	565	23 730 €
6	567	23 814 €
7	752	31 584 €
8	538	22 596 €
9	537	22 554 €
10	552	23 184 €
11	518	21 756 €
12	545	22 890 €
13	493	20 706 €
14	518	21 756 €
15	500	21 000 €
16	496	20 832 €
17	488	20 496 €





Roland OUVRARD

Responsable de la commission bâtiment et environnement

BÂTIMENTS

L'année 2022 voit l'achèvement des travaux de rénovation de l'Auberge des Artistes. Malgré quelques contretemps durant le chantier, l'ouverture de l'ensemble du bâtiment (le bar, le restaurant et les 5 chambres) a été validée par la commission de sécurité. La commune a investi plus de 700 000 € pour la rénovation énergétique et la mise aux normes du bâtiment. La part des subventions se monte à hauteur de 50% et le loyer demandé aux exploitants amortira l'investissement engagé.

Bilan financier (provisoire) :

DÉPENSES		RECETTES	
Désamiantage	17.188 €	ETAT - Dotation solidarité à l'investissement local	190.000 €
Déplombage		SYDEV rénovation énergétique	100.000 €
Démolition gros œuvre couverture	120.011 €	ADEME	16.000 €
Charpente menuiseries	135.009 €	FONDS LEADER	30.000 €
Plâtrerie faux plafonds	81.456 €	REGION - Petites Cités de Caractère	37.000 €
Revêtement de sols Colles	12.983 €		
Peinture revêtements muraux	45.898 €		
Plomberie sanitaire chauffage	125.106 €		
Electricité chauffage	46.460 €	Autofinancement communal	334.657 €
Maîtrise d'œuvre	37.960 €		
Missions sécurité	4.420 €		
Foncier	81.166 €		
TOTAL	707.657 €	TOTAL	707.657 €

Avec quelques mois de retard, deux chantiers vont démarrer pour le début de l'année 2023. L'un concerne la salle des fêtes et l'ancien foyer des jeunes de Nieul-sur-l'Autise, et l'autre le site de l'école publique et une partie du restaurant scolaire de Oulmes. Les travaux doivent commencer au début du printemps pour se terminer vers la fin d'année 2023.

Concernant ces travaux, les marchés sont en cours, et se répartissent suivant les lots :

- ▀ Démolitions/gros-œuvre/couverture tuiles
- ▀ Charpente bois/menuiseries intérieures
- ▀ Menuiseries extérieures
- ▀ Plâtrerie, isolation/faux-plafonds
- ▀ Peinture
- ▀ Chauffage ventilation, plomberie sanitaires
- ▀ Électricité-courants forts et faibles
- ▀ Maîtrise d'œuvre
- ▀ Missions sécurité

La commune a sollicité en parallèle les subventions suivantes :

- ▀ État - Dotation d'équipement DETR
- ▀ SYDEV rénovation énergétique
- ▀ Fonds de relance
- ▀ Région - Petites Cités de Caractère (pour Nieul-sur-l'Autise)

Le plan de financement détaillé sera communiqué à la signature des marchés et à réception des accords de subventions.

L'agence postale de Nieul-sur-l'Autise va être transférée de l'autre côté de la place du Forail dans l'ancien cabinet médical, au premier trimestre 2023. Vous y trouverez un espace plus grand et totalement réagencé en mobilier, avec la collaboration de notre agent administratif, et des services de La Poste. Celle-ci peut apporter une aide financière de 50 % du montant des travaux, dans la limite de 20 000 €. Les deux occupantes actuelles seront transférées vers le bâtiment communal au 11 et 13 rue de la Poste où l'aménagement de trois cabinets de santé a été réalisé par les services techniques et des artisans locaux.

- L'infirmière de l'association Asalée : Mme BEAUVALLET
- L'hypnothérapeute : Mme HENRY
- La sophrologue qui vient de s'installer sur la commune : Mme CHABLE-MOINARD

Sur les autres bâtiments des travaux de maintenance ont été effectués par les employés communaux. Un suivi indispensable et rigoureux nécessaire afin de répondre aux exigences de la commission départementale de sécurité.





Catherine VIGEANT

Responsable de la commission enfance-éducation et animation de la vie locale

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Une nouvelle année scolaire a débuté en septembre pour nos jeunes Autisiens. Les équipes enseignantes sont inchangées et les élèves ont rapidement repris leurs repères au sein des deux écoles de la commune, avec quelques changements pour les CE2 de l'école publique qui ont intégré les locaux du site d'Oulmes. Des travaux y sont programmés pour 2023 et nous ferons en sorte de perturber le moins possible l'organisation des classes.

École primaire publique de Rives-d'Autise			École privée Saint-Ambroise		
Mme MENARD	9 11	PS MS	Mme GRULOVIC	20	PS MS
M. BONNEAU	12 8	GS CP	Mme ROUGEON	18	GS CP CE1
Mme LAURENT	5 14	CP CE1			
Mme CHEVRIER	17 6	CE2 CM1	Mme FRAIGNEAU	18	CE2
Mme JOSSE	7 19	CM1 CM2	M. DENIS	21	CM1 CM2



La semaine du goût du 10 au 14 octobre, a été marquée par plusieurs évènements. Les enfants des deux écoles ont voyagé grâce aux différents menus proposés au restaurant scolaire, du sud au nord, de l'est à l'ouest, pour découvrir des plats caractéristiques de France.

Pour les plus petits, des ateliers les ont réunis à la salle des fêtes : décoration des toques de cuisinier, fabrication, cuisson et dégustation de pancakes, lectures et découverte de différents fromages français caractéristiques. Tout cela grâce à la participation des services périscolaires, des bénévoles de la bibliothèque et des élus.



Les activités des garderies, toujours aussi appréciées des enfants, leur permettent de mettre en œuvre leurs mains, leur créativité et leur imagination pour des décorations suivant les thèmes de l'année.

Les enfants ont participé à la réalisation d'un sapin de Noël dans le cadre du concours organisé par la commission animation. Allez le découvrir !

ANIMATION DE LA VIE LOCALE

L'année 2022 a vu revenir les animations des différentes associations de Rives-d'Autise, avec les rires et les échanges si importants pour chacun d'entre nous. Le calendrier 2023 vous permettra de noter toutes les occasions de nous retrouver au cours de la prochaine année. A bientôt !

**Mathilde RISTOR***Responsable de la commission communication et animation***ANIMATIONS**

Cette deuxième partie de l'année a été riche en animations, événements, cérémonies ...

Petits et grands ont enflammés le parc du Jarlignon tant dans les jeux gonflables et autour des jeux en bois que sur la piste de danse, lors de Rives-d'Autis'amuse, le 1^{er} juillet dernier.



C'est aussi en juillet, que nous avons eu l'honneur de recevoir Julien CLERC à la Maison Empire dans le cadre des concerts des Nuits Musicales en Vendée Romane.

Cette année, la soirée du 13 juillet a été accueillie par la commune de Bouillé-Courdault. Une soirée haute en couleurs clôturée par son feu d'artifice et son bal populaire.

Une fois la rentrée scolaire effectuée, la commune a participé à la Joséphine. Ainsi, les Joséphines Autisiennes ont pu effectuer les parcours proposés à pied et/ou en courant, au profit de la lutte contre le cancer du sein.



Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées successivement à Oulmes puis à Nieul-sur-l'Autise sous un beau soleil et se sont clôturées par un verre de l'amitié au restaurant scolaire.

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé nos aînés le 18 novembre à la salle des Ormes. Un repas leur a été offert par la municipalité, réalisé par nos artisans-commerçants et nos services communaux.

L'année s'est terminée avec le concours des sapins de Noël auquel ont participé les écoles, les services périscolaires et la Cabane Pirouette. Cette année le thème était « 100% recyclé ». N'hésitez pas à les découvrir lors de l'exposition au sein de la commune.

Tous ces événements ne pourraient avoir lieu sans votre participation, votre venue, votre dynamisme...

Toute la commission se joint à moi pour vous en remercier et vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.





Sophie MALLET

Responsable de la commission vie culturelle

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les bénévoles ont pu se familiariser avec le nouveau logiciel depuis cet été. Une nouvelle étape aura lieu au mois de janvier, avec la mise en service du site internet et la circulation des documents (navettes) entre les 2 sites de la bibliothèque.

Chaque lecteur pourra :

- ☞ consulter le catalogue (livres, documents, revues,...) présent à la bibliothèque
- ☞ réserver ses prêts
- ☞ suivre l'actualité de la bibliothèque (animations, expositions ...)
- ☞ accéder à la bibliothèque numérique de la BDV (Bibliothèque Départementale de Vendée)

Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque et les prêts de livres sont gratuits.

La bibliothèque, en plus de proposer le prêt d'ouvrages, se veut être un vecteur de lien social et culturel au sein de notre commune. Elle est un lieu de vie, de partage et d'échange.

Chaque habitant, petit ou grand, peut à sa mesure s'y investir. Il n'y a pas d'âge pour être bénévole, notre plus jeune vient juste d'avoir 10 ans !



Rechercher dans le catalogue ... Recherche avancée

☰ ☞ Mon compte

ACCUEIL

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées

Site de Nieuil-sur-Autise
Rue de la Croix Perrine
85240 RIVES-D'AUTISE
Té : 02.51.52.47.56
bibliotheque-nieuil@rives-autise.fr

Site de Oulmes
23 Rue de la Venise Verte
85240 RIVES-D'AUTISE
Té : 02.51.52.55.92
bibliotheque-oules@rives-autise.fr

Bienvenue sur le site de la bibliothèque de RIVES-D'AUTISE !

La bibliothèque de RIVES-D'AUTISE est heureuse de vous présenter son nouveau portail culturel. À partir de ce portail, vous pouvez faire des recherches dans le catalogue de la bibliothèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre "compte lecteur". Vous trouverez aussi des Informations pratiques, les actualités de la bibliothèque, les nouveautés ainsi que le programme des animations proposées par la bibliothèque ... Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle visite !

Policiers

Oiseaux

MONDES SANS OISEAUX
par SERRE, Karin

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

6 élus ont quittés le CME en cette fin d'année, il s'agit de Coline, Emma, Julia, Paco, Robin et Zélie qui sont rentrés au collège.

Les CM de l'école publique et de Saint-Ambroise se sont retrouvés le 20 octobre à la salle des Ormes pour procéder au renouvellement, ils devaient élire 6 CM1.

11 enfants ont fait campagne au sein de leur écoles respectives.

Ont rejoint le Conseil :

Pour l'école publique :

Lise BOBIN-BOURS
Florine MARET
Martin SIMON

Pour l'école Saint-Ambroise :

Titouan HILAIRET
Anaélle PAIRAUD
Charlotte SEVETTE

La mise en place de ce nouveau CME a eu lieu le 9 novembre.

Les nouveaux élus ont reçu leur écharpe, leur guide du jeune conseiller et ont été informés des projets en cours par leurs camarades élus : correspondance avec les résidents de la Résidence Aliénor d'Aquitaine, projet de tyrolienne dans le parc du Jarlingon, ...

Lors de cette réunion, les élus sortants ont présenté les différents projets réalisés au cours de cette année. Après de chaleureux remerciements, ils leur a été remis une attestation reconnaissant leur engagement au sein du CME.

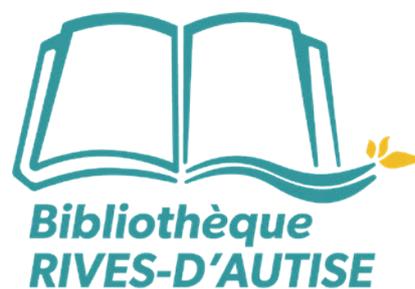




SITE DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

Accueil de classes

Les enfants prennent toujours autant de plaisir à venir à la bibliothèque avec leur enseignant pour lire et travailler sur des thématiques choisies.



La bibliothèque de Rives-d'Autise s'est dotée d'un logo



Retrouvez les nouveautés du mois
sur www.rives-autise.fr/bibliotheque-municipale

Horaires d'ouverture

Nous nous faisons un plaisir de vous accueillir les mercredis de 16h à 18h,
les vendredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

Le prêt des livres est gratuit et ouvert à tous.

Anniversaire



Cette année, le site de la bibliothèque de Oulmes a fêté ses 10 ans. Durant toute une semaine, plusieurs activités ont été proposées à la population : l'accueil d'un auteur dans les classes de l'école, des ateliers collage et décors, des après-midis jeux de société, un raconte-tapis « Allez, au nid » pour la séance BB lecteurs (2 séances ont été nécessaires), et une marche-lecture dans les rues de notre commune « Rives-d'Autise ». Les personnes qui ont participé à cette semaine d'anniversaire, étaient très contentes.



Horaires d'ouverture

Pendant les vacances scolaires, votre bibliothèque sera ouverte tous les lundis de 16h30 à 18h30 et le samedi matin de 10h à 12h

Vous pouvez venir emprunter des livres, mais aussi passer un moment de convivialité, d'échanges...

EN COMMUN



Semaine du goût

Parmi les différentes activités proposées, les enfants ont pu écouter des histoires, regarder des livres grâce à nos bénévoles sur le thème du voyage, du fromage, ...



Raconte-tapis

Le 20 octobre dernier, les classes des maternelles de nos deux écoles ont eu la présentation d'un raconte-tapis. 4 de nos bénévoles ont raconté « Allez, au nid », un album dédié aux tout-petits sur le rituel du coucher. Les enfants ont été enchantés par ce décor.



Programme des manifestations

Un calendrier des manifestations pour 2023 va être mis en place et vous sera communiqué prochainement.

PRÉSENTATION ET INSCRIPTION



Site de Nieul-sur-l'Autise
PS1- PS2 - MS - GS - CP - CE1

10 rue de l'Abbaye - Nieul - 85240 Rives-d'Autise

Maternelle : 8H50 - 11H50 ; 13H20 - 16H20

Elémentaire : 8H50 - 12H20 ; 13H50 - 16H20

Mme MENARD : classe de PS-MS (20 élèves)

M. BONNAUD : classe de GS-CP (20 élèves)

Mme LAURENT : classe de CP-CE1 (19 élèves)



Site d'Oulmes
CE2 - CM1 - CM2

4 rue des Maléons - Oulmes - 85420 Rives-d'Autise

9H00 - 12h30 ; 14H00 - 16H30

Mme CHEVRIER : classe de CE2-CM1 (24 élèves)

Mme JOSSE : classe de CM1-CM2 (25 élèves)

Pour les nouvelles familles, les inscriptions se font en deux temps :

- Dans un premier temps, une inscription administrative se fait en mairie (02 51 52 40 12, www.rives-autise.fr).
- Dans un second temps, un rendez-vous est proposé par la directrice afin d'effectuer une visite des locaux et de prendre connaissance du fonctionnement de l'école. Ce deuxième temps permet également de rencontrer et d'échanger avec l'enseignant qui accueillera le futur élève.

Des portes ouvertes auront lieu le samedi 28 janvier 2023 à partir de 10h00 afin de permettre à toute famille de l'école ainsi qu'aux nouvelles familles de venir visiter les classes des deux sites ainsi que les espaces de cantine et de garderie.

PROJET ANNUEL

Cette année, l'équipe pédagogique aborde **la thématique du voyage**.

Les élèves voyagent et découvrent différentes régions de France et du monde.

Au travers la lecture d'albums, la poésie, les activités de découverte du monde, la géographie, les arts visuels, l'histoire des arts... les élèves découvriront différents modes de vie, différents paysages afin de prendre conscience de la diversité culturelle qui les entoure.





Cette année 5 écoles du secteurs se sont mis en relation afin d'organiser un cross scolaire à Saint-Hilaire-des-Loges le jeudi 24 novembre. Les élèves de GS jusqu'aux CM2 se sont confrontés sur le terrain par classe d'âge durant cette matinée sportive. Des podiums ont été mis en place pour les 3 premiers coureurs et les 3 premières coureuses de chaque classe d'âge.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CM1/CM2 ont participé à l'élection du Conseil Municipal des Enfants de Rives-d'Autise.

Après s'être porté candidat, 6 élèves ont réalisé leurs affiches et leurs programmes de campagne. C'est avec beaucoup d'investissement et d'intérêt qu'ils ont participé à l'élection. Isoloir, urne, carte d'électeur... Tout y était pour apprendre à devenir un citoyen de demain !

3 élèves de CM1 ont été élus et porteront la parole de leurs camarades, aux côtés des CM2 élus l'an dernier et

réalisant cette année leur deuxième année de mandat.



SEMAINE DU GOÛT



La semaine du goût s'est déroulée du 10 au 14 octobre, elle avait pour thème les produits du terroir français. La municipalité a proposé des ateliers lors de la journée du mardi 11 octobre aux élèves de PS-MS et de GS-CP du site de Nieul-sur-l'Autise. Les élèves ont goûté différents fromages de brebis et de vache. Ils ont préparé de la pâte à pancakes et les ont dégustés par la suite avec différentes confitures. Des temps de lecture, de décoration de toques ont été animés par des bénévoles pour le plus grand plaisir des élèves qui sont revenus très fiers avec leur toque sur la tête !



ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque site de Nieul-sur-l'Autise :

Les élèves de PS-MS ont participé à un « Raconte tapis » organisé par des bénévoles de la bibliothèque. Ils étaient installés sur un tapis et ont assisté à une lecture d'histoire mise en scène avec un décor et des marionnettes. Cette animation a été très appréciée des élèves.

Bibliothèque site d'Oulmes :

Le vendredi 21 octobre, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont pu rencontrer Jean-Claude LUMET, auteur de nombreux ouvrages jeunesse (série des

romans William Poire, Maïmouna la petite Sénégalaise, La petite fille aux coquillages de l'Île de Noirmoutier...). Il a pu leur faire découvrir toutes les étapes de conception d'un livre, mais également leur faire partager son expérience des voyages autour du monde. Les élèves ont été ravis de la rencontre.



FÊTE DE LA SCIENCE



Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé le vendredi 14 octobre à la fête des sciences au centre minier de Faymoreau. Des ateliers étaient proposés afin de découvrir les constructions d'une mine de charbon et l'organisation du village minier. Ils ont ainsi pu découvrir le musée du Centre Minier lors d'un jeu de piste très ludique, s'appuyant également sur l'exposition Lego « Mine et briques ».

La directrice, Sophie LAURENT

École publique de Rives-d'Autise

10 rue de l'Abbaye - Nieul-sur-l'Autise

2 rue des Maléons - Oulmes

☎ 02 51 52 41 72

✉ ce.0851684u@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-AMBROISE



Avec 79 enfants fréquentant l'école dont 59 domiciliés à Rives-d'Autise, l'école connaît une baisse d'effectifs conséquente à la baisse de la natalité communale. L'essentiel de l'équipe est répartie pour une nouvelle année. Deux nouveaux enseignants sont venus épauler l'équipe durant deux journées hebdomadaires : le lundi et le jeudi. Une jeune femme a été recrutée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Bienvenue à ces nouveaux visages qui dynamisent l'équipe .

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

Rendez-vous le samedi 28 janvier 2023 de 10h à 13h

Cette date correspond aux attentes de notre administration en terme de prévisions des effectifs pour la rentrée en septembre 2023. Les enseignants seront heureux de vous y accueillir : parents, familles, élu(e)s, ami(e)s de l'école...

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE 2022 - 2023

Mme Coralie GRULOVIC : 20 TPS-PS-MS (Mme Amandine GIRAUD : le lundi)
 Mme Patricia ROUGEON : 18 GS-CP-CE1
 Mme Odile FRAIGNEAU : 18 CE2
 M. Alain DENIS (directeur) : 21 CM (M. Stéphane FERAND : le jeudi)

Une enseignante spécialisée, Mme Christelle RAGER, est présente les lundis et jeudis après-midi pour prendre en charge les enfants connaissant des difficultés scolaires dans le cadre d'un regroupement d'adaptation (RA) entre 8 écoles du Sud-Vendée.



(de gauche à droite sur la photo : Mme RAGER, Mme FRAIGNEAU, M. FERAND, Mme ROUGEON, M. DENIS, Mme GRULOVIC)

LE PERSONNEL

Mme Danièle POUPONNOT est affectée en tant qu'ASEM à la classe maternelle.
 Mme Alyssa MERCERON en contrat d'apprentissage est affectée à la classe de GS-CP-CE1.
 Mme Sylvie CLERGEAUD est Auxiliaire de Vie Scolaire en classe Maternelle.

HORAIRES ET RYTHMES SCOLAIRES

L'école St-Ambroise fonctionne avec le calendrier de la semaine à 4 jours de l'Éducation Nationale.

- 8h35 – 8h50 : accueil dans la cour principale par les enseignants
- 8h50 – 12h : matinée de classe
- 12h – 13h25 : pause méridienne avec surveillance du personnel communal
- 13h25 – 16h30 : après-midi de classe
- 16h30 – 16h45 : sortie des classes assurée par les enseignants

Les lundis et jeudis 16h45 – 17h30 prise en charge d'enfants dans le cadre des APC (soutien scolaire).

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES LE MONDE DU CIRQUE PONCTUE NOTRE ANNÉE

Projet « Nettoyons la Nature »



Ce 23 septembre avec toutes les classes, les abords de l'école et le chemin piétonnier ont été nettoyés et les déchets triés. L'espace ludique du Vignaud a été également visité.

La semaine du goût

(belle idée communale !). Elle a été bien suivie par les maternelles - CP - CE1 avec un petit voyage gastronomique aux 4 coins de l'hexagone.

Les maternelles se prépareront à vivre leur projet annuel : **DANSE-JUIN**, grand spectacle de danses enfantines à Fontenay-le-Comte avec d'autres maternelles du secteur.

Les enfants de maternelles-CP-CE1 se retrouvent à la bibliothèque dans le cadre des rendez-vous culturels : raconte-tapis. Merci aux bénévoles qui animent ces instants motivants pour nos lecteurs en herbe.



Pour la fête de l'école du 4 décembre, des ateliers d'arts visuels ont été mis en place pour créer **des objets décoratifs pour Noël**. Des numéros de spectacle ont été aussi préparés : danses, théâtre, pour être proposés sur scène aux familles.



La création d'un **Conseil Municipal des Enfants** (CME). Les enfants de CM1 de la commune ont découvert la réalité d'une élection ce 20 octobre à la salle des Ormes.

Première rencontre sportive au stade du collège de St-Martin de Benet : **le cross CM-6^e**



Les CM ont découvert le **centre minier de Faymoreau** à l'occasion de la journée de la science.

Dans l'année, les 18 CE2 aborderont le monde du cheval en participant à la journée « Tous en selle » au haras de la Roche-sur-Yon.

INSTRUCTION RELIGIEUSE À L'ÉCOLE : 1H EN PLUS DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE



A partir du CE1, 2 perspectives de formation s'offrent aux familles :

- Une inscription facultative d'une heure hebdomadaire de catéchèse avec des bénévoles de la paroisse, pour préparer spirituellement les 2 communions (en CE2 et en CM2). Ces séances sont encadrées par 4 bénévoles.
- Soit, une séance d'une heure hebdomadaire de culture chrétienne. Elle aborde l'histoire des religions mais aussi leur importance dans notre histoire.

3 célébrations sont organisées dans l'année (avec un fil conducteur cette année : nous formons la Ruche St-Ambroise. St-Ambroise étant le saint patron des apiculteurs.)

INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE



Début février : l'administration nous sollicite pour obtenir nos données chiffrées pour la rentrée 2023, cela a une incidence sur le maintien, la fermeture ou l'ouverture de classe.

Pour les enfants nés en 2020, merci de vous signaler dès maintenant : ecole.st.ambroise@orange.fr

Pour les enfants nés en 2021, pré-inscription possible lors des Portes Ouvertes.

Dans tous les cas, les Portes Ouvertes du 28 janvier, seront une occasion de découvrir l'école : espaces, projets, personnels, mais aussi de faire connaissance.

L'inscription se fait auprès du directeur M. Alain DENIS après une prise de rendez-vous : 02 51 52 43 91 ou ecole.st.ambroise@orange.fr. La rencontre avec l'enseignant de l'enfant a lieu le jour de l'inscription.

REMERCIEMENTS



Je me permets de remercier les différents acteurs et actrices de la communauté de l'école :

- les parents de l'OGEC qui se mobilisent, à travers son Conseil d'Administration et ses Commissions, avec beaucoup d'ardeur pour permettre à l'école d'avancer et de proposer un cadre de travail épanouissant.
- les familles et les amis de l'école qui répondent aux sollicitations de l'OGEC : repas, ventes diverses ...
- le conseil municipal de Rives-d'Autise et les agents

communaux avec qui nous entretenons des rapports cordiaux permettant ainsi de travailler, sereinement, avec confiance, au service des enfants et des familles.

- les 4 catéchistes qui encadrent chaque semaine, les enfants de CE-CM.

Les enfants et l'équipe éducative de l'école Saint-Ambroise vous souhaitent un Joyeux Noël en famille et une année 2023 riche d'heureux évènements.

Le directeur, Alain DENIS

École Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 02 51 52 43 91

✉ ecole.st.ambroise@orange.fr

➡ rivesdautise-stambroise.fr

Chers Autisiens,

Après une année revenue presque à la normale, les membres de l'Amicale sont plus que jamais motivés pour continuer leurs activités. L'objectif est de récolter des fonds qui financeront des activités et sorties pédagogiques organisées par l'équipe enseignante pour nos enfants.

Pour mobiliser les troupes et créer de nouveaux liens, nous avons de nouveau organisé une fête de rentrée avec une chasse au trésor le dimanche 11 septembre dans le parc du Jarlington. Le beau temps étant de la partie, les parents et enfants ont pu se détendre autour des jeux en bois, de pêche à la ligne et d'une chasse au trésor avant de partager un verre de l'amitié et un pique-nique convivial.

Nous nous sommes ensuite retrouvés lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 16 septembre pour élire le nouveau bureau :

Corinne GOURMAUD, présidente,
Nadège BERNARD, trésorière,
Mélanie MARET, secrétaire.

L'AERA, ce n'est pas qu'un bureau mais toute une équipe impliquée et dynamique, composée de 24 membres du conseil d'administration qui prend des décisions et organise les manifestations tout au long de l'année.

À vos agendas...

- Vendredi 9 décembre 2022 : Fête de Noël à la salle des Ormes
- Samedi 28 janvier 2022 : Portes ouvertes en cohésion avec les portes ouvertes de l'école Saint-Ambroise
- Dimanche 19 mars : Marché de printemps

Des petites ventes vous seront proposées tout au long de l'année scolaire

Notre association ne fonctionne que sur la base du bénévolat. Chacune des actions demande un peu de nous. Nous tenons à remercier tous les membres de l'association pour leur travail et leur engagement, l'équipe pédagogique pour leur investissement auprès de nos enfants, les parents, les proches et tous ceux qui participent à nos actions, la municipalité pour la mise à disposition des locaux et les services communaux, et les enfants, moteurs de notre association !

Nous sommes toujours pleins de projets et d'ambition avec une bonne dynamique.

Toutes les idées nouvelles sont les bienvenues. L'Amicale permet de faire de belles rencontres et de passer de bons moments. Alors surtout, n'hésitez pas à nous rejoindre.

La présidente de l'AERA, Corinne GOURMAUD



Contact

Corinne GOURMAUD :

☎ 07 80 53 42 72

✉ amicaleaera@gmail.com

📘 Amicale de l'École de Rives d'Autise



calendrier des manifestations 2022/2023

16 septembre 2022	: Soirée de rentrée
3 au 10 octobre 2022	: Benne à papiers
8 octobre 2022	: Benne à vêtements
15 et 16 octobre 2022	: 20 ^{ème} bourse aux jouets
Décembre 2022	: Vente à emporter chocolats
4 décembre 2022	: Fête de Noël
Vendredi 6 janvier 2023	: Assemblée générale OGEC
28 janvier 2023	: Portes ouvertes de l'école
27, 28, 29 mai 2023	: Fête de la meunerie
Juin 2023	: Vente à emporter vins & saucissons
1 ^{er} juillet 2023	: Fête de fin d'année dans le bosquet



BUREAU

organe exécutif du CA, il est composé d'un :

- Président,
- vice-président,
- trésorier,
- vice-trésorier,
- secrétaire,
- vice-secrétaire.



CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

- ➔ gère l'association surtout pour les décisions économiques et financières,
- ➔ est composé des membres bénévoles (les parents!), élus qui apportent leur expérience pour veiller au bon fonctionnement dans le respect des orientations de l'enseignement catholique.

COMMISSIONS

- travaux
- espaces verts,
- ventes à emporter,
- commission éducative,
- fête de Noël
- fête de fin d'année,
- bourse aux jouets.



L'OGEC s'occupe ...



du personnel de l'école,



de l'entretien des locaux et espaces verts,



de la comptabilité,



des demandes des enseignants.

L'OGEC St Ambroise

➔ dynamise la vie de l'école



➔ assure une source de revenus complémentaires (équipement scolaire, participation sorties scolaires ...)



Vous avez envie de nous rejoindre ?
ec.st.ambroise@gmail.com



L'OGEC St Ambroise vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

OGEC de l'école Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - Nieul sur l'Autise - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 07 86 85 66 75

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

🌐 <https://rivesdautise-stambroise.fr>

📘 Ecole Saint Ambroise de Rives d'Autise

L'inter saison 2022 - 2023 a été synonyme de changement au sein du FCNMA. Henry BIZERY, notre responsable technique jeunes au club depuis 5 ans a pris la décision de quitter le club pour se tourner vers un autre projet professionnel. Il avait également assuré l'intérim auprès des seniors sur la deuxième partie de la dernière saison.

C'est Stéphane CITEAU qui a été recruté au poste de responsable technique jeunes afin d'encadrer nos 160 enfants de l'école de foot. Stéphane arrive de la région bordelaise mais est natif des Deux-Sèvres.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Vincent ZOMENIO pour l'encadrement global des équipes seniors. Après six années passées au FCPB, Vincent, dit Zo, s'est intégré rapidement à la vie du club.

L'ensemble des activités du club a repris à partir du mois de juillet pour le plus grand plaisir de chacun. Les stages d'été « Fou 2 Foot » ont une nouvelle fois fait carton plein cet été avec 16 enfants sur chaque session. Nos stagiaires ont pu visiter le parc du Puy du Fou, le stade de la Beaujoire, se rafraîchir sur la base nautique de Xanton-Chassenon et participer à de nombreuses séances de foot.

Le sport éveil accueille cette année une douzaine d'enfants au complexe sportif du Champ du Pas à Oulmes le mercredi matin.

Nos équipes ont retrouvé le chemin des terrains à partir de fin juillet, et l'ensemble des championnats a repris courant septembre pour toutes les catégories du club.

Une nouvelle activité est proposée à l'ensemble des habitants de nos cinq communes sur lesquelles notre club rayonne. **Un club de running vient d'être lancé depuis le 20 novembre.** L'idée de cette nouvelle section est de rassembler les coureurs autour d'une même passion. Une sortie par semaine est proposée dans un premier temps, avec des parcours qui s'adapteront aux débutants comme aux plus confirmés. Nous espérons que le RUN CLUB trouvera son public rapidement.

Pour les manifestations du club, vous avez retrouvé le FCNMA au marché de Noël de Maillezaïs début décembre pour son traditionnel bar à soupe, son salon de thé ainsi que le repas du samedi soir servi dans la cave à sel. Le repas à emporter, s'est tenu le premier samedi de novembre et le second repas en salle aura lieu en mars.

En juin 2023, le FCNMA fêtera ses 10 ans d'existence. Une manifestation est prévue le samedi 3 juin.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les acteurs du FCNMA et notamment l'ensemble des partenaires (entreprises et artisans) qui participent à petite ou grande échelle à la vie du club tout au long de l'année, pour qu'il continue de grandir chaque jour.



Le président, Mathieu DIEUMEGARD

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur :

 www.fcma.fr

 @FCNMA  @footballclubnieulmaillerais

BASKET CLUB NIEUL - OULMES - BOUILLÉ-COURDAULT

Depuis la fin Août, le BCNOBC a repris les entraînements pour la saison 2022/2023, le club compte 115 licenciés.

RÉTROSPECTIVE 2021 - 2022

Le club a organisé le tournoi de La Mie Câline au mois d'avril 2022 ainsi que le tournoi de détection U13 au mois de septembre 2021.

Pour la première fois, le club a mis en place deux stages d'été au mois de juillet et août qui ont été appréciés par nos licenciés.



CÔTÉ SPORTIF

Pour cette nouvelle saison, 9 équipes sont engagées en championnat. Deux équipes U9MXT, deux U11F, une U11M, une U13F, une U13M, une U15F et l'équipe seniors féminine. Nouveauté cette année, en plus du baby-basket qui accueille les enfants entre 5 et 7 ans, nous avons élargi notre panel d'activité en proposant des séances de micro-basket après avoir obtenu son label de la Fédération Française de Basketball pour les enfants de 3 à 5 ans. Le basket santé est toujours d'actualité tous les vendredis de 10h à 11h au complexe, le club a obtenu son deuxième label.

LE GROUPE SENIORS

L'équipe s'est maintenue en D2 à l'issue de la saison 2021-2022. L'effectif a évolué, des départs et des arrivées, dont Elodie GOUBAN du club de Benet qui est venue compléter l'effectif. Le gros point noir, le club n'a pas trouvé d'entraîneur ni de coach mais la motivation des joueuses permet un très bon début de saison.



LE GROUPE JEUNES

Le début de saison est très prometteur pour les jeunes, deux équipes ont été engagées en niveau 2, les autres en niveau 3. L'objectif du club est de leur donner un maximum d'atouts techniques pour leur permettre d'évoluer. C'est pourquoi, un nouvel entraîneur a été recruté en la personne de Nendy BROU, salariée du groupement d'employeur du Comité de Vendée de Basketball. Elle vient en complément de Pauline GRIALOU, salariée du club en contrat d'apprentissage BPJEPS Basketball.

Le 15 octobre, le comité nous a désigné pour organiser un plateau U9, une quarantaine d'enfants y a participé, nous en profitons pour remercier les jeunes du club qui ont participé à l'organisation (arbitrage, table de marque...)



VIE ASSOCIATIVE

Pour cette nouvelle saison, plusieurs animations sont au programme. Une vente de pizzas a eu lieu en novembre. Une tombola est en cours. Le repas à emporter est fixé au 15 avril 2023 (avec une paëlla au menu). Le gala de basket se déroulera le soir du samedi 29 avril ou le samedi 6 mai (confirmation de la date en janvier). Nous organisons le tournoi des familles en juin 2023. Un projet reste à finaliser : un vide-dressing spécial sport (vêtements, chaussures, matériels) le samedi 2 septembre 2023.

Les dirigeants seraient heureux de vous accueillir, parents, joueurs, supporters au complexe les samedis. Restez connectés avec nous sur Facebook et Instagram où vous trouverez nos actualités.

Nous en profitons pour remercier tous les acteurs du BCNOBC (licenciés, parents, enfants, bénévoles, salariés, entreprises, artisans, municipalités) qui participent à la vie du club tout au long de l'année et nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année en famille et entre amis.

La présidente, Evelyne BOBIN

AMICALE DES RETRAITÉS DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

Bonjour à tous,

Ce 2^e semestre 2022 nous a permis, malgré la température caniculaire, de faire des sorties à la journée :

Le jeudi 9 juin, une visite de deux « jardins remarquables » sur les berges de la Smagne au Pays de Sainte Hermine. Le matin, après une promenade dans le village des artistes de Thiré, nous sommes allés à la découverte « du Jardin du bâtiment », créé par le célèbre chef d'orchestre franco-américain William Christie. Puis après un repas au restaurant, nous avons poursuivi par un cheminement dans « Les jardins du Logis de Chaligny » à Sainte Pexine. 23 personnes ont partagé cette belle journée ensoleillée mais encore douce.

Le jeudi 22 septembre, 7 personnes de l'Amicale ont accompagné les résidents de l'EHPAD Aliénor d'Aquitaine pour une promenade dans le bourg de Nieul-sur-l'Autise.

Le vendredi 23 septembre : sortie en Charente-Maritime vers Esnandes. Nous avons profité d'une visite guidée de la maison de la Baie du Marais Poitevin et de son musée de la mytiliculture, de l'église fortifiée d'Esnandes. Repas à Marsilly dans la ferme auberge chez Laurette, et découverte de son élevage d'autruches étendu sur 8 ha, avec vue sur l'océan. Visite également du village de Marsilly « entre terre et mer » et de la pointe Saint Clément, face à la baie de l'Aiguillon par 18 participants.

Le jeudi 20 octobre a eu lieu la journée tournoi de cartes, tarot, belote. Début à 9h30, repas, et reprise des jeux de 14h30 à 18h30. 37 personnes ont partagé cette journée qui permet de se retrouver et de créer des liens d'amitié.

Du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023, une nouvelle activité est proposée à chaque adhérent de l'amicale. S'intitulant « Vues sur Cour », il s'agit à chacun et sur 4 saisons de saisir en photos des moments qui paraissent esthétiques ou cocasses, ceci dans un périmètre familial, cour, jardin, animaux domestiques ou autres, portraits exclus, 3 modèles par participant, couleur ou noir et blanc. Il ne s'agit pas d'un concours, pas de récompense, que le plaisir de participer et de partager. Le règlement complet peut être transmis sur demande à amdretraites@gmail.com.

Le jeudi 15 décembre, à partir de 14h, après-midi de jeux avec la traditionnelle bûche de Noël.

Pour information, notre assemblée générale est fixée au 2 mars 2023.

L'Amicale des Retraités se mobilise pour vous proposer des activités, animations, sorties, pour des bons moments de convivialité et de bonne humeur.

Au nom de l'Amicale, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches et amis, de passer un bon Noël et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Le président, Michel BROSSARD
La secrétaire, Danielle DEBOUTÉ



L'ÂGE D'OR RENCONTRES LOISIRS D'OULMES

Bonjour à tous,

Encore une année qui se termine, sans grand enthousiasme : la covid qui n'en finit pas, une inflation galopante, bref, il nous faut faire face à tout cela.

Le 26 novembre, nous sommes malgré tout allés à Bôcapole de Bressuire voir un spectacle. Le 8 décembre, notre repas de Noël, a rencontré un grand succès comme à son habitude. Le jeudi 12 janvier aura lieu notre assemblée générale.

Espérons que l'année 2023 nous permettra de reprendre nos concours de belote comme en 2019, le dernier en date était au début mars 2020. Les rencontres du jeudi ont toujours du succès car nous sommes environ 30 à 35 personnes. Il y a encore de la place pour ceux qui voudraient se joindre à nous pour jeux de cartes ou jeux de société. Le transport solidaire fonctionne bien. La gymnastique reprend également.



La marche, nous sommes un peu moins nombreux qu'avant le confinement mais peut-être qu'en 2023 d'autres membres viendront se joindre à nous.

Le président, Jean-Claude LUBOT

LA SAINT-HUBERT DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

La société de chasse « La Saint Hubert de Nieul-sur-l'Autise » est composée d'environ 24 sociétaires. Le bureau est composé de 9 membres dont 7 sociétaires et 2 agriculteurs. La société pratique son activité sur un peu plus de 1500 hectares. Le territoire comporte de la plaine et 16 hectares boisés.

L'évolution des pratiques agricoles induit un changement dans les habitudes de certains gibiers, notamment le sanglier qui trouve maintenant le gîte dans le maïs irrigué l'été et les couverts végétaux mis en place durant la période automne/hiver.

La société de chasse s'investit pour réguler cette population, afin d'éviter les dégâts agricoles au maximum. Outre ces dégâts, les collisions routières sont un point important de la gestion du gibier.

Cette évolution des populations de gibier concerne aussi le chevreuil, avec un faible impact sur les cultures. Cet animal vivant à l'origine en milieu forestier, se retrouve maintenant en plaine, où le paysage de faible relief et la vue dégagée, permettent une surveillance de tous les instants et un sentiment de sécurité.

Concernant la population du lièvre, malgré la maladie et les collisions routières, le lièvre reste le seul petit gibier sauvage dont la population est comptée tous les hivers lors de comptages nocturnes en lien avec la fédération des chasseurs de Vendée. Malgré une année 2022 difficile suite à l'Influenza aviaire (grippe aviaire), l'ensemble du bureau s'investit au mieux pour poursuivre les lâchers de petits gibiers (faisans et perdrix) afin d'essayer de repeupler au mieux notre campagne.

La Saint Hubert de Nieul-sur-l'Autise vous souhaite une excellente année 2023.

Le président, Tony COIRIER

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Tony COIRIER (président)

☎ 06 47 70 41 71

Dominique POITIERS (vice-président)

☎ 06 87 03 43 44

ACTIVITÉS DES DERNIERS MOIS

- Participation au forum des associations le 11 juin.
- Participation à la soirée concerts Meun'ri'Bambelle le 9 juillet.
- Participation à l'organisation du Rand'lye vélo le dimanche 25 septembre.
- Journée à Jard-sur-Mer et Talmont le 29 septembre. Un bon groupe de plus de 30 personnes a randonné le matin entre la plage de Ragounite et la pointe du Payré, une superbe balade. Après un pique-nique à l'abri sous les halles d'Avrillé, l'après-midi fut consacré à la visite du château de Talmont. La journée s'est achevée par un bon repas à l'Auberge des Artistes.

Deux après-midis de rangement ont été nécessaires pour trier les vêtements que nous prêterons aux bénévoles de la Fête de la Meunerie 2023. Durant les périodes de confinements, nous avons reçu beaucoup de dons, il fallait y mettre de l'ordre. Nous pourrions habiller du bébé aux grands parents.

REPRISE DES ACTIVITÉS APRÈS LA PAUSE ESTIVALE

Les marcheurs se retrouvent le lundi après-midi pour des randonnées pédestres (8 ou 12 km). Le rendez-vous est à 14H00 sur le parking du Vignaud. Vous trouverez le programme des marches sur la page facebook de l'association.

Les ateliers d'art floral ont repris en décembre avec une nouvelle fleuriste. Réservation obligatoire auprès de Danièle au 06 74 61 24 08.

Les ateliers créatifs pour enfants et adolescents sont ouverts aux garçons et filles à partir de 10 ans. Renseignements auprès d'Evelyne au 06 83 55 44 02. Un atelier sur le thème d'Halloween a eu lieu durant les vacances d'automne, un autre a eu lieu en décembre.

Enfin, deux spectacles gratuits pour les enfants le 14 décembre à la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise.

Le matin à 10 h30, un spectacle « comptines pour doigts et menottes » a été présenté pour un très jeune public de 6 mois à 4 ans avec Caravane Compagnie.

L'après-midi à 16 heures, de la même compagnie, le spectacle « Pom » s'est adressé aux enfants à partir de 4 ans. Le Père Noël est même venu faire une petite visite après le spectacle.

Bonne fin d'année à tous !

La présidente, Catherine OGER



Après deux années difficiles de veille dues à la situation sanitaire, l'amicale a repris ses activités normalement avec ses trois sections : la gymnastique d'entretien, l'informatique et le cycloport.

77 adhérents pour la saison 2022/2023, 17 en informatique, 31 en gymnastique d'entretien, 12 en cycloport et 17 sympathisants.

L'Amicale a été sollicitée par les écoles Publiques de Rives-d'Autise et de Bouillé-Courdault pour l'obtention de subventions concernant deux projets de sorties scolaires pédagogiques. Le conseil d'administration a voté une aide de 820 €, répartie en parts égales aux deux écoles.

Nous avons participé au Forum des associations organisé par la municipalité de Rives-d'Autise le 11 juin 2022, avec un montage vidéo présentant les différentes sections, une exposition de photos et la présentation des équipements de la section cycliste.

Nous avons également participé au vide grenier organisé par Le Jarlignon le 12 juin 2022.

La section gymnastique d'entretien a changé de jour et d'heure, la séance se déroule le mardi de 18h30 à 19h30, un horaire qui semble mieux convenir aux 31 adhérentes. Pour la saison 2022/2023 le lieu, le jour et le l'heure ne changent pas. Par contre depuis le retour de Mme Victoria THORN, la section est redynamisée. Renseignements : Mme Annick BRAUD (02 51 52 46 50)

Pour l'informatique, en trois groupes,

- l'initiation à l'informatique assurée par M. Eric VIGEANT,

- le travail sur photos et la vidéo assuré par M. Michel RAMBAUD,

- l'initiation et le travail sur photographie a repris à partir du lundi 14 novembre sur la période allant de la Toussaint à Pâques. Renseignements : M. Michel RAMBAUD (06 77 60 46 42)

La section cycloport a organisé deux courses cyclistes, le 12 mars à Courdault et le 18 avril à Nieul-sur-l'Autise. Si pour la première le bilan était mitigé, seulement 63 coureurs, la seconde avec 97 concurrents a été un succès. Ce nouveau circuit a été apprécié par les coureurs qui souhaitent le renouvellement de cette épreuve. Nous remercions les nombreux signaleurs bénévoles qui assurent la sécurité des cyclistes, les communes, les commerçants et les artisans locaux qui par leurs aides financières permettent le bon déroulement de nos courses. L'Amicale Laïque a clôturé la saison 2021/2022 par son Assemblée Générale le 19 novembre 2022 à la salle des Ormes à Oulmes.



LA CABANE PIROUETTE

Nous avons repris nos matinées d'éveil les lundis tous les quinze jours depuis septembre, pour le plaisir des petits et des grands, avec une grande surprise en découvrant les aménagements dans les locaux plus particulièrement la piscine à balles !

Les assistantes maternelles se sont retrouvées lors de leur pique-nique annuel le 25 septembre. Nous avons pu profiter d'une belle journée ensoleillée, et nous avons fêté le départ d'Alexandra qui a pris un nouveau départ en prenant un poste d'ATSEM dans une école maternelle, ainsi que de Liliane qui après plusieurs années en tant qu'assistante maternelle sur la commune de Xanton-Chassenon a pris sa retraite. Nous les remercions pour leurs participations et engagements dans la vie de l'association.

Nous tenons aussi à vous remercier, tous, chaleureusement de votre participation lors de notre repas à emporter avec la collaboration de l'Auberge des Artistes, les bénéfices servent à financer des sorties pour les enfants (spectacle, zoo, ferme pédagogique ...) et à faire vivre l'association.

Comme tous les ans, nous avons eu le plaisir d'organiser notre arbre de Noël. Le Père-Noël était au rendez-vous et nous a fait une belle surprise. Les pompiers étaient aussi présents et nous les remercions pour leur esprit sportif, et grâce à eux et grâce à vous tous nous avons pu récolter des dons au profit du Téléthon. L'échange et le partage ont rythmé cette journée toujours très enrichissante.

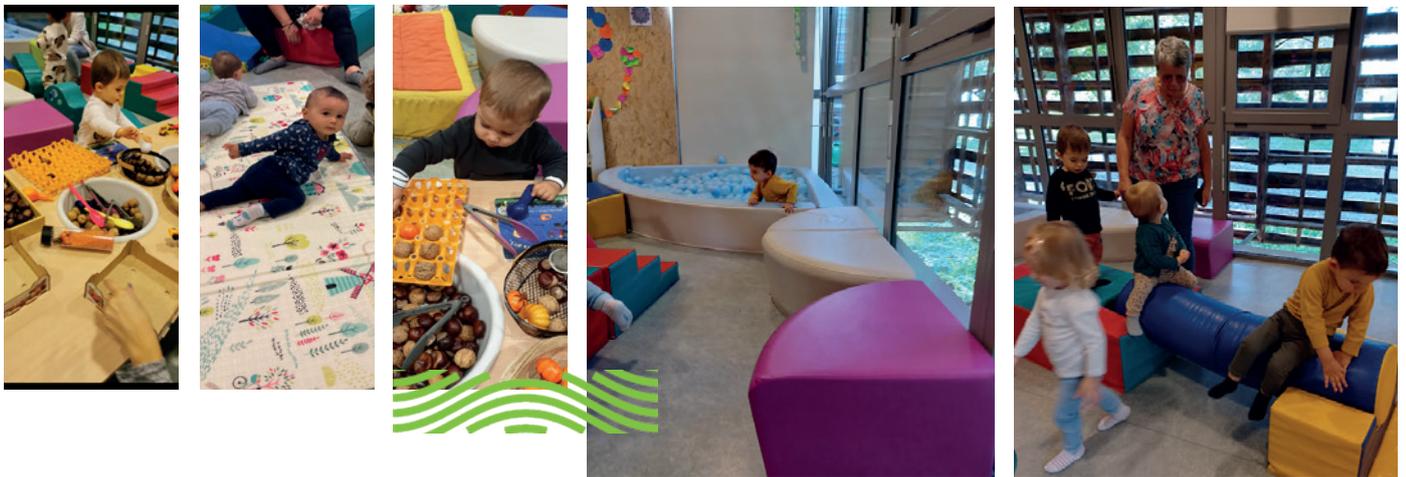
Notre Assemblée Générale a eu lieu le 17 novembre, et nous remercions Stéphanie DALIVOUST de nous avoir présenté la CCPD (Commission Consultative Paritaire Départementale). Celles qui le souhaitent peuvent toujours nous rejoindre.

Merci aux parents, à la municipalité, pour leur soutien.

Merci à la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise de mettre un local équipé à notre disposition.

Toutes ces personnes contribuent à la réussite de nos projets.

Les enfants, leurs assistantes maternelles vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et prenez bien soin de vous.



La présidente, Sophie DUDOIGNON

Pour avoir la liste complète des assistantes maternelles, il vous suffit d'aller sur le site
 ➤ vendee-enfance.fr ou bien sur ➤ monenfant.fr

Pour nous rejoindre ou avoir des informations sur les modes de garde,
 vous pouvez contacter :

Sophie DUDOIGNON au ☎ 06 27 95 76 36 ou ✉ sophieluc85@gmail.com

Claudine SIMONNEAU au ☎ 02 51 52 41 25

qui auront le plaisir de répondre à vos questions.

CATM - ATPG - ANCIENS COMBATTANTS DE RIVES-D'AUTISE

Depuis notre jumelage lors de l'Assemblée Générale de janvier 2022 la reprise est lente, avec les conditions sanitaires tout le monde reste sur la défensive.

Malgré tout, nous avons assisté à toutes les cérémonies.



Au deuxième semestre, nous avons participé à l'Assemblée Générale départementale ACPG-CATM à Bournezeau le 29 septembre 2022 avec nos 4 porte-drapeaux, le président, le trésorier et le secrétaire, plus de 200 participants.

Le 11 novembre, nous avons assisté aux cérémonies commémoratives, avec les Bleuets de France de l'ONAC VG ainsi qu'à la journée nationale du devoir de Mémoire à Bouillé-Courdault le 5 décembre.

Nos projets pour 2023, toujours dans le respect des conditions sanitaires, sont de refaire un concours de belote, ainsi qu'un repas avec tous nos adhérents et adhérentes dans un souci de cohésion, tout en participant aux cérémonies commémoratives. Pour rappel, vous pouvez toujours nous joindre pour participer à nos activités en contactant les membres du bureau :

Michel PEROTEAU	Président
André MOUILLER	Trésorier
Marc BLANDIN	Secrétaire

À tous, bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Michel PEROTEAU

CYCLO AUTISIEN

L'année 2023 aura été pour les cyclistes autisiens une très bonne année. En effet, le temps fort ensoleillé, nous a permis de réaliser la plupart de nos objectifs, qu'ils soient individuels ou collectifs, pour les sorties programmées par le club, sorties hebdomadaires, sortie de l'Ascension dans le saumurois, ou sorties de fin de mois. Depuis quelques semaines, la constitution d'un groupe moins ambitieux sur la distance et sur la vitesse s'est constitué avec quelques anciens et de nouveaux venus au club. Ce groupe sort normalement les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine sauf bien entendu en cas de mauvais temps.

Outre tous ces objectifs communs où chacun peut naturellement choisir celui qu'il veut atteindre, d'autres veulent se faire plaisir en programmant une excursion particulière. C'est ainsi que notre ami Jean-Marie a voulu se frotter à l'ascension du mont Ventoux à son rythme et sans pression particulière. Il nous a transmis une photo de son arrivée au sommet et je ne peux m'empêcher de vous faire partager ce trophée. Bravo à toi Jean-Marie.

Avec cette fin d'année, le président, les membres du bureau et du conseil d'administration sont heureux de vous faire part de la date de la prochaine assemblée générale du cyclo autisien le 13 janvier 2023, où seront annoncés nos futurs projets pour l'année : excursion annuelle, mise en place d'un site internet, repas du club, etc.

Enfin, nous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que ce soit en vélo si vous le souhaitez et si vous en avez le loisir ou au travail si vous faites partie du monde actif.

Le président, Bruno GOUBAND

COMITÉ DE LA FÊTE DE LA MEUNERIE

Après 4 ans sans Fête de la Meunerie, c'est avec grand plaisir que nous allons pouvoir nous retrouver le week-end de la Pentecôte pour cette édition 2023. Dans un premier temps, ce sont les membres des 8 associations du comité qui vont se réunir les samedis des mois de mars à mai pour le montage des cabanes (Amicale Laïque, AMVPN, BCNOBC, FCNMA, Gueurnivelles, Ogec, Amicale des Retraités et bénévoles hors associations).

Comme pour les dernières éditions, nous commencerons dans la soirée du samedi 27 mai avec le concert Meun'Ri'Bambelle. Nous pourrons nous retrouver devant des groupes de qualité : l'Atelier Tordu, Golden Parachute et Faut qu'ça Guinche.

Le dimanche 28 et lundi 29 mai, les 7 hectares du Vignaud, son île et son moulin se retrouveront plongés au cœur des années 1920. C'est avec bonheur que les 700 bénévoles revêtiront leurs costumes pour revivre au rythme des années folles à travers les métiers de nos aînés, la guinguette, l'école, la ferme, le maché aux bestiaux... Tout cela autour du moulin à eau en fonctionnement sous le flot de l'Autise.

Pour se restaurer outre les emblématiques routies de mogettes et l'assiette de la ferme, vous pourrez choisir vos mets auprès de producteurs locaux dans le village gourmand. Sans oublier le détour près du four à pain afin de profiter du pain chaud ou de la brioche.

La fête vivra au rythme de la batteuse, des groupes déambulants, des arts de rues, de la danse des enfants des écoles et du mariage poitevin. Nous pouvons aussi compter sur nos associés historiques des amis des moulins et de l'AFDI.

Le dimanche soir rendez-vous sur le plancher pour user vos sabots et semelles au baluche de Monsieur Larsen.

Vous êtes nouveau dans la commune ou vous souhaitez participer à cette fête réunissant 4 générations, venez rejoindre les 700 bénévoles qui concourent au bon déroulement de ce magnifique évènement.

Vous avez forcément un talent à partager en amont ou lors de la fête en participant au montage, aux buvettes, à la vente, aux banques, en pigouillant, aux entrées, aux parkings, animations...

C'est avec impatience que le comité œuvre à la préparation de cette fête de village afin de pouvoir nous retrouver.

Le président, Adrien MOINARD



Bonjour à tous...



Pour écrire un article pour le Bulletin Municipal c'est facile: il suffit d'appliquer la règle du roi Louis II dit « le Bègue ». Cette règle est aujourd'hui plus connue sous le nom de règle des 3 Q : Que... Que... Que.

QUE s'est-il passé depuis notre dernier entretien ? Tout d'abord, sachez que notre bureau a changé: Patrice POITIERS ayant décrétoit avoir fait son temps, nous le remercions ici de sa grande disponibilité durant ses années d'exercice de la fonction de président et nous souhaitons autant de plaisirs à notre nouveau président qui s'appelle maintenant Didier KUCZMARSKI.

Avec le retour à une situation sanitaire à peu près normale la saison touristique a vu défiler bon nombre de visiteurs au moulin. Certaines activités ont rencontré un franc succès.

Les « Accueil comme à la maison » sont même allés jusqu'à dépasser la centaine de « gourmand-e-s » en un seul après-midi. La formule plait bien. Surtout quand elle surprend les visiteurs ne s'attendant pas à déguster d'aussi bonnes gaufres gracieusement offertes.

Malgré sa relative discrétion le forum des associations n'a pas empêché les très nombreuses visites de groupe pour lesquelles nous sommes systématiquement venus prêter main forte à Christie. Il serait bon toutefois de gonfler le nombre de guides potentiels, ce qui permettrait de proposer davantage de journées « Rendez-vous du moulin ». Avis aux amateurs et amatrices !

Les ateliers « Pain » nécessitant la mise en chauffe du four sont toujours autant demandés.

Et les animations estivales (Meun'Ri'Bambelle, Parlottes, Cinéma de plein air) ont toutes été l'occasion de faire encore mieux connaître notre bon vieux moulin qui s'approche doucement de son 3^e centenaire.

Fin septembre, le retour du RAND'LYE a permis à plus de 80 adeptes de la balade à vélo - répartis en 16 équipes - de découvrir de manière ludique et conviviale un secteur du marais poitevin tout proche.

Enfin, l'après-midi « Moulinween » a vu passer plus de 400 enfants et parents tous heureux, malgré quelques frayeurs, de participer à cette animation très spéciale.

Enfin, pour clôturer la saison, nous avons profité du dernier atelier pain organisé début novembre pour confier au four encore chaud les nombreuses pizzas préparées par Christie et les diverses tartes des uns et des autres. Autant de très bonnes choses que nous avons pu déguster

sur place en compagnie du président de la commission « Sites culturels » de la CCVSA venu partager avec nous un bien agréable moment.

QUE se passe t'il ?

Le site du moulin « Maison de la Meunerie » a fermé ses portes pour passer un hiver tranquille. Nous allons donc très prochainement venir « toiler » notre ami et peut-être même réinstaller certains objets qui ont bizarrement disparu durant l'été. Il est bien triste de devoir constater que malveillance et malhonnêteté n'épargnent pas le lieu. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour améliorer la sûreté des locaux.

QUE va-t-il se passer ?

Nous nous retrouverons après les fêtes de fin d'année pour fagoter. Les dates ne sont pas encore fixées. Elles seront communiquées après notre prochaine réunion de conseil programmée mi-janvier.

Et nous aurons aussi à organiser notre future assemblée générale...

Enfin, sachez que sur la demande de responsables de formation, quelques membres gueurnivelles ont été sollicités pour intervenir en Charente-Maritime et Vendée auprès d'étudiants en BTS Tourisme afin d'expliquer le fonctionnement de l'association.

QUE...QUE...QUE...

Le plus difficile en fait est de respecter les délais pour la parution des articles !

Il me re-reste à-à ve-vous sou-souhai-souhaiter de-de bo-bo-bonnes fe-fêtes de-de fe-fe-fin d'ann-d'année !

**Pour l'association,
Jean-Luc OGER**



PÉTANQUE RIVES-D'AUTISE BOUILLÉ-COURDAULT

L'Assemblée Générale de l'association de Pétanque s'est déroulée le jeudi 3 novembre. Le nouveau bureau a été élu :

Alain RIPAULT, Président
 Christophe SACRE, vice-Président
 Bruno CANTIN, Trésorier
 Maxime RIPAULT, vice-Trésorier
 Delphine PAUTROT, Secrétaire
 Coralie RICHARD, vice-Secrétaire



La décision a été prise de modifier la dénomination de l'association, ce sera désormais
Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Pour l'année 2023, deux concours seront organisés des samedis après-midis au Parc du Jarlington à Oulmes. Une communication sera bien entendu diffusée en temps voulu.

Voilà plus de quarante ans que cette association discrète, mais dynamique, contribue au bien-être des habitants, et permet de tisser du lien social dans une ambiance chaleureuse. Les passionnés de pétanque comme les amateurs sont les bienvenus pour participer au renouveau de l'association.

Le président, Alain RIPAULT

Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous !

Alain RIPAULT ☎ 06 74 13 00 71

ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON DE L'AUTISE

La saison 2022-2023 commence très bien pour l'ASBA avec un grand nombre de nouvelles inscriptions. L'ambiance y est toujours au rendez-vous.

Durant toute cette année, nous allons proposer aux adhérents différents temps forts :

L'un des plus importants est bien évidemment notre tournoi au profit du Téléthon qui s'est déroulé le vendredi 2 décembre au complexe. Il est ouvert à tous, sans enjeu de compétition mais avec un classement quand même. Le but étant de participer à récolter des fonds pour le Téléthon.



En plus de nos séances deux fois par semaine, les mardis à 20h15 et les jeudis à 20h au complexe sportif d'Oulmes, nous allons faire plusieurs rencontres que ce soit à domicile ou dans les clubs voisins notamment avec Saint-Maxire, Montreuil et Foussais-Payré. Cela nous permet de jouer avec d'autres badistes et d'échanger des moments conviviaux et sportifs dans un esprit convivial.

Un tournoi double de fin d'année est aussi prévu au mois de juin 2023.

Nous organiserons également une sortie fin juin avec tous les membres de l'association pour marquer cette fin d'année sportive en se retrouvant dans un contexte différent pour resserrer les liens déjà existants et passer un bon moment tous ensemble en dehors de nos séances de badminton.

La présidente, Marion CREPIN

**Vous pouvez toujours nous rejoindre les mardis et jeudis soirs et nous suivre sur
 notre page Facebook :**  ASBA Badminton

✉ asbadelautise@hotmail.com ☎ 06 15 02 99 50

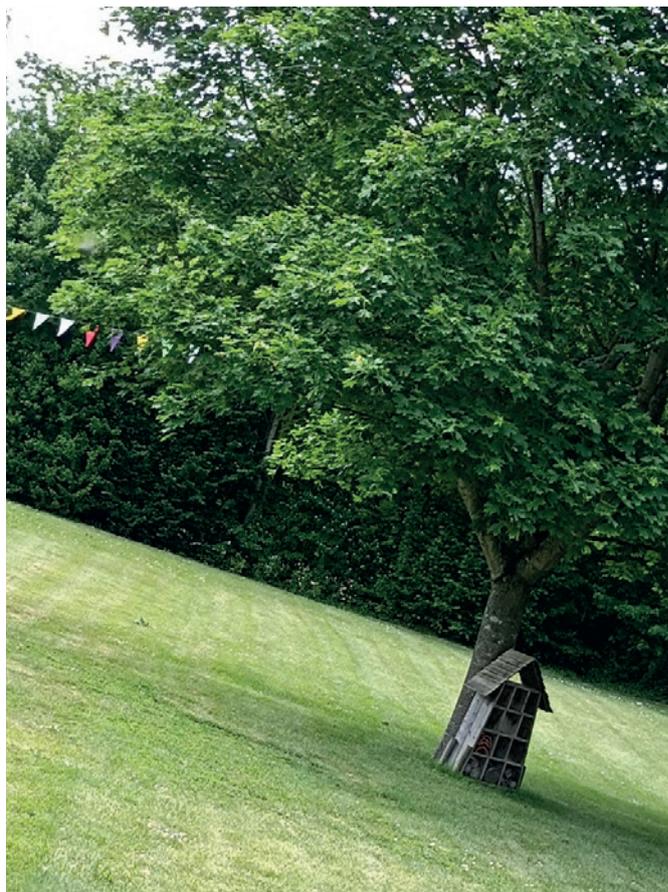
LE JARLINGON

Dans cette 31^e année d'existence, l'association « Le Jarlignon » n'a cessé de répondre aux besoins des associations sportives, culturelles et de loisirs de notre commune. La mise en œuvre de ses moyens matériels et humains a permis de satisfaire au mieux les demandes multiples dont elle fait l'objet et contribue ainsi à faire perdurer la vie associative du village.

En dehors des prêts de matériels qui sont la partie majeure de son activité, elle participe énergiquement à trois manifestations festives en plein air dans le parc du Val du Jarlignon à Oulmes (un vide-greniers en juin, « Rives d'Autis'amuse » début juillet et une journée champêtre fin août). Grâce au dévouement de ses bénévoles et avec le soutien de la municipalité, « Le Jarlignon » continuera d'œuvrer le plus longtemps possible pour subvenir aux besoins des associations locales.

Pour votre information, la liste des permanences mensuelles est affichée sur les tableaux municipaux. Vous pouvez ainsi contacter les membres de l'association pour connaître la disponibilité des matériels dont vous pourriez avoir besoin (tivolis, bancs, tables, chaises, podium, chambre froide roulante, friteuses, plancha, mange-debout, ustensiles de cuisine en tout genre, couverts pour 300 personnes, etc.)

Pour l'occasion, les représentants de Jarlignon vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



L'équipe du Jarlignon

ASSOCIATION THÉÂTRE CULTURE OULMES BOUILLÉ-COURDAULT

C'est la rentrée des acteurs !

Cette année les acteurs des Mots lierre interpréteront une pièce de Jean BILLOT :
« Il faut marier la Rose ».

Il est prévu cette année de jouer fin janvier début février 2023. D'ores et déjà, vous pouvez réserver les dates suivantes : les samedis 28/01, 4/02, 11/02, les dimanches 29/01, 5/02 et le vendredi 10/02. Comme chaque année, les adolescents vous interpréteront quelques sketches.

Souhaitons à tous, une bonne préparation de même qu'une bonne saison.

Alors à très bientôt !

La présidente, Muriel ALTMAYER

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VALLÉE DE L'AUTIZE

Le centre d'incendie et de secours de la Vallée de l'Autize est composé de 21 hommes et 10 femmes sapeurs-pompiers volontaires.

Le trinôme de commandement vient de changer mais les objectifs restent les mêmes : avoir un effectif suffisant et formé pour intervenir sur les différentes missions qui nous sont confiées.

Tu as entre 18 et 55 ans, une activité qui te libère du temps (temps complet, mi-temps, partiel, posté, de nuit, saisonnier...), tu veux te sentir utile, rejoindre une équipe motivée, protéger et aider ta commune, alors contacte-nous !



Chef de centre : Adjudant DELLE VEDOVE Fabrice ☎ 06 19 60 70 39
Adjoints : Adjudant-chef BRISSEAU Sébastien ☎ 06 25 70 39 71
Caporal BURCELOT Emilie ☎ 06 89 53 74 44

SECTION JSP SÈVRE-AUTIZE

L'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre Autize compte 29 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Cette école regroupe les Centres de Secours de Benet, Vix, Damvix, Maillezais et Xanton-Chassenon.

Le samedi matin, ils sont formés aux manœuvres incendies, aux secours à personnes ainsi qu'aux opérations diverses. Ils suivent également une activité physique régulière : course à pied, natation, musculation, sports collectifs... Nous leurs enseignons également les valeurs d'un Sapeur-Pompier mais aussi l'esprit d'équipe et la cohésion. Au terme de 3 à 4 années de formation, ils passent le brevet national de Jeune Sapeur-Pompier qui leur permet ensuite de devenir Sapeur-Pompier Volontaire.

Si tu souhaites faire partie de cette aventure, contacte le chef du Centre de Secours le plus proche de chez toi en lui adressant une lettre de motivation.

Adjudant DELLE VEDOVE Fabrice, Responsable de l'école JSP Sèvre Autize



La société de pêche le dimanche du travailleur dont le siège social est désormais à la mairie de Rives-d'Autise, a son activité de pêche toujours animée par les pêcheurs des environs, malgré la période caniculaire vécue cet été.

Des pêches de sauvegarde de différents poissons ont été effectuées par les bénévoles de l'association, en collaboration avec la fédération de pêche de Vendée, afin de transférer le plus de poissons possibles en souffrance par manque d'eau dans des lieux permettant la survie.

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) effectuera comme chaque année un alevinage en fin d'année dans les rivières et cours d'eau des environs, sous réserve que la quantité d'eau le permette.

Nous rappelons à tous que l'école de pêche de l'association organisera des ateliers pêche nature (gratuits), pour tout enfant à partir de 6 ans les dates de ces ateliers sont :

Les 4 mars, 25 mars, 1^{er} avril, 15 avril, 13 mai, 3 juin, 10 juin et le concours final avec pique-nique collectif parents/enfants/bénévoles le 24 juin.

Les inscriptions doivent être faites avant le 31 décembre auprès du centre socio-culturel Le Kiosque à BENET afin que les enfants de moins de 12 ans puissent bénéficier d'une carte de pêche offerte par la fédération de Vendée.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le samedi 18 février à la mairie d'OULMES, ouverte à tous pêcheurs et non pêcheurs.

Bonnes fêtes de fin d'année à tout le monde.

Le président, Christophe RAULT



RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Théâtre Culture et Loisirs Oulmes (ATCLO)*Présidente : Muriel ALTMAYER*

☎ 02 51 50 47 54

✉ murielle.altmayer@orange.fr

📍 Théâtre les mots lierre

Association pour la Mise en Valeur du Pays de Nieul*Présidente : Catherine OGER*

☎ 06 19 56 32 29

✉ amvpn.nieul@gmail.com

📍 AMVPN – Association culturelle Nieul

Les Gueurnivelles*Président : Didier KUCZMARSKI*

☎ 02 51 52 47 43

✉ maison-meunerie@wanadoo.fr

Amitiés OULMES – WILDSTEIG*Président : Marc COUGNE*

☎ 02 51 52 45 59

✉ marc.cougne@orange.fr

Groupe vocal TEMP'OTIZ*Présidente : Mireille COIRIER*

☎ 06 76 82 42 94

✉ coirier.mireille@gmail.com

Comité de la Fête de La Meunerie*Président : Adrien MOINARD*

☎ 06 80 87 43 03

✉ fetedelameunerie85240@gmail.com

🌐 www.fetedelameunerie.fr

📍 Fête de la Meunerie



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Football Club Nieul Maillezais Les Autises*Président : Mathieu DIEUMEGARD*

☎ 06 32 54 58 75 ou 06 45 15 13 19

✉ footballclubnieulmaillezais@gmail.com

🌐 www.fcnma.fr

📍 FCNMA

Basket Club Nieul Oulmes Bouillé-Courdault*Présidente : Evelyne BOBIN*

☎ 07 50 97 41 58

✉ bobeveli57@orange.fr

🌐 club.quomodo.com/bcnobc

📍 BCNOBC

AS Badminton de l'Autise*Présidente : Marion CREPIN*

☎ 06 15 02 99 50

✉ asbadelautise@hotmail.com

📍 ASBA Badminton

Cyclo Autisien*Président : Bruno GOUBAND*

☎ 06 86 81 71 75

La Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault*Président : Alain RIPAULT*

☎ 06 74 13 00 71

Société de chasse "La St Hubert" Nieul-sur-l'Autise*Président : Tony COIRIER*

☎ 06 47 70 41 71

Société de chasse Oulmes Bouillé-Courdault*Président : Stanislas MOUSSEAU*

☎ 02 12 55 19 07

Société de pêche AAPPMA*Président : Christophe RAULT*

☎ 06 10 56 13 47

✉ ledimanchedutravailleur@orange.fr

ASSOCIATIONS ENFANTS-AÎNÉS



La Cabane Pirouette

Présidente : Sophie DUDOIGNON

☎ 06 27 95 76 36

✉ sophieluc85@gmail.com

📍 La-cabane-pirouette

Amicale de l'École de Rives-d'Autise

Présidente : Corinne GOURMAUD

☎ 07 80 53 42 72

✉ amicaleaera@gmail.com

📍 Amicale de l'École de Rives-d'Autise

OGEC Saint Ambroise

Président : Jean-Marc THOMAS

☎ 07 86 85 66 75

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

📍 Ecole Saint Ambroise

Amicale Laïque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Président : Michel GAUDUCHON

☎ 06 07 46 28 04

✉ michel.gauduchon@wanadoo.fr

Amicale des Retraités Nieul-sur-l'Autise

Président : Michel BROSSARD

☎ 06 18 13 07 91

✉ michel.brossard@sfr.fr

L'Age d'or Rencontres Loisirs Oulmes

Président : Jean-Claude LUBOT

☎ 02 51 52 40 08

✉ lubot.jean-claude@orange.fr

CATM/ACPG Anciens combattants de Rives-d'Autise

Président : Michel PEROTEAU

☎ 02 51 52 44 47

✉ annie.peroteau@wanadoo.fr

AUTRES ASSOCIATIONS



Le Jarlignon

Président : Bernard REDON

Pour les prêts de matériels contacter les bénévoles responsables

Théo Contr'Atax

Présidente : Yvelise POITIERS

☎ 06 80 16 90 17

✉ clodyvlise85@gmail.com

📍 theocontratax

Amicale des Donneurs de sang

Présidente : Françoise GHYSELEN

☎ 02 51 00 97 97

✉ andreetfrancoise.ghyselen@sfr.fr

Amicale des Sapeurs pompiers Vallée de l'Autise

Président : Sébatien BRISSEAU

☎ 02 51 00 35 88

✉ brisseausebastien@gmail.com

🌐 <https://csvalleeautize.free.fr>



ARTISANS

**Julien LACHAUD***Ebéniste créateur*

📍 54 bis rue de la Pajotière - Nieul

☎ 06 50 17 21 69

✉ ebenisterie.lachaud@orange.fr

🌐 www.ebenisterie-lachaud.fr

MENUISERIE Patrick JOLY

📍 85 rue des Groies - Oulmes

☎ 06 73 70 42 14

ou 02 51 00 53 52

✉ patrickjoly66@orange.fr

MENUISERIE PORCHET*Menuiserie bois - PVC - alu - cuisine et salle de bain*

📍 71 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 10 70 16 87

✉ pascal.porchet@outlook.fr

MIGNOT Julien*Electricité générale*

📍 7 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 06 70 53 19 39

SGE ÉLECTRICITÉ

Sébastien GACHIGNARD

Electricité générale

📍 9 rue de Roussette - Nieul

☎ 06 87 01 15 41

✉ sge.electricite@gmail.com

GIBAUD ÉLECTRICITÉ*Electricité générale*

📍 57 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 07 71 04 54 56

✉ gibaudelectricite@orange.fr

ÉLECTRICITÉ - SARL Laurent LACLARE

📍 31 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 50 41 56

✉ sarl.laclare@gmail.com

🌐 www.sarl-laclare-85.fr

LC CLEANER

Clément LUNEAU

Service de nettoyage et d'entretien

☎ 09 54 69 59 73

✉ lc.cleaner@outlook.fr

ETA BRODEAU Alain*Assainissement Terrassement*

📍 24 Rue de la Forge - Oulmes

☎ 02 51 52 41 36

ou 06 86 80 46 53

GARREAU D'CO

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 06.88.90.68.21

ou 02 51 00 90 96

✉ garreaudco@gmail.com

ELIX*Portails, pergolas, escaliers, verrières, clôtures, meubles déco*

☎ 06 18 17 18 05

✉ steph.naud@hotmail.fr

ASD OUEST - FENÊTRIER VÉRANCIAL

Yannick COLLET

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 72 09

✉ info@asd-ouest.com

🌐 www.asd-ouest.com

JPC CONFECTION

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 76 94

✉ www.jpcconfection.com

GARAGE DU PETIT PONT

Daniel CHABOT

Mécanique VL, PL et motoculture fioul

📍 64 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 45 54

✉ garagedupetitpont@orange.fr

MG BÂTI

James GIRARDIN

Maçonnerie

📍 49 route de Fontenay - Oulmes

☎ 07 86 71 07 91

✉ mgbati3@orange.fr



JMB - CONCEPT - MOTO

📍 21 route de Fontenay - Oulmes
☎ 02 51 50 49 49
✉ jmbconceptmoto@gmail.com
motoguzzi@wanadoo.fr
🌐 www.jmb-conceptmoto.com

VENDÉE RÉCUPÉRATION

Garage auto - toutes récupérations
☎ 32 rue de la Gare - Oulmes
☎ 02 51 52 49 88
ou 06 11 09 30 21

LA MEUNERIE DE NIEUL

Thierry LIMOGES
📍 12 rue de l'Autise - Nieul
☎ 06 09 65 20 53
✉ meunerie.nieul@orange.fr

Céline BONNET

Productrice de plantes
📍 94 route de Fontenay - Oulmes
☎ 06 35 91 07 85

TÉCÉRES

Création - Rénovation - Entretien terrains de sport
📍 8 rue des grues - ZA La Chicane - Nieul
☎ 02 51 52 43 67
✉ contact@teceres.fr
🌐 www.teceres.fr

Hervé FAUCHEREAU EIRL

Entretien, Rénovation, Création espaces verts -
Maçonnerie paysage
📍 42 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 06 02 61 67 97
✉ fauch8524@gmail.com

GRELLIER CRÉATEUR PAYSAGISTE

📍 86 rue des Groies - Oulmes
☎ 06 85 64 58 96
✉ grellier.paysage@gmail.com
🌐 www.grellier-paysagiste.fr

ROCHER'O PAYSAGE

📍 112 rue des Rochereaux - Oulmes
☎ 07 85 25 77 22
✉ rocheropaysage@gmail.com
📍 Rocher'o Paysage

M TON PAYSAGE

Création, aménagement et entretien de jardins
📍 38 rue de la Pajotière - Nieul
☎ 07 88 14 12 46
✉ contact@mtonpaysage.com

SECOND VISAGE COIFFURE

Marie DELAHOUCHE
📍 19 route de Fontenay - Oulmes
☎ 07 61 24 23 96

DIMINUTIF

Sylvie OUVRARD
Salon de coiffure
📍 8 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 02 51 52 42 48

UN TEMPS POUR SOI

Prothésiste ongulaire à domicile
Marie-Christine MORIN
☎ 06 02 05 85 12

INSTITUT BEAUTÉ DE L'AUTIZE

Emilie POUVREAU
📍 2 place du Forail - Nieul
☎ 02 51 50 13 56
🌐 www.beaute-de-lautize.fr

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Karine et Ludovic LAVAU
📍 Place du Forail - Nieul
☎ 02 51 52 47 40

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION COEUR DE VENDÉE

Manuel & Nadia GUERRA
📍 9 rue Georges Clemenceau - Oulmes
☎ 02 51 52 48 08

LA DEVANTRINE DES BESSINS

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Rodolphe et Stéphane MATHÉ
📍 17 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 02 51 52 47 30
✉ mathefreresnieul@orange.fr

TRAITEUR NAUDON

📍 Nieul
☎ 02 51 52 47 70

L'ALAMBIC DU MARAIS

Distillerie
📍 Rue des Groies - Oulmes
☎ 06 70 10 51 28



COMMERÇANTS



SUPÉRETTE VIVAL

Alimentation Générale - Relais Colis

📍 19, Rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 50 60 95

LA RÔTISSERIE

📍 sur commande

☎ 06 49 54 49 89

✉ la-rotisserie@orange.fr

MARAÎCHER PRODUCTEUR

Jérôme SIMON

☎ 07 71 80 31 70

Vendredi après-midi :
vente directe à la ferme

E.I PORCHET Yannick MARAÎCHER

Vente directe à la production

📍 277 Route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 45 65

✉ ei.porchetyannick@gmail.com

EARL C'MARANS

Claude POITIERS

Vente d'oeufs

☎ 06 71 46 09 50

CIBARD MARAÎCHER

📍 26 rue de la Vallée - Nieul

☎ 02 51 52 48 14

LES CASIERS FERMERS

✉ 12 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 07 51 33 01

✉ contact@lescasiersfermiers.fr

🌐 www.lescasiersfermiers.fr



RESTAURATION



LA CRÊPERIE DU MOULIN

📍 15 rue du moulin - Nieul

☎ 02 51 50 47 13

✉ clarisse.lecampion@hotmail.fr

L'ESCARGOT VENDÉEN

📍 29 rue Georges Clemenceau - Oulmes

☎ 02 51 52 49 00

✉ pignoteau@orange.fr

🌐 www.escargotvendeen.com

LE P'TIT MIDI

📍 Le Chateauroux - Nieul

☎ 02 51 00 90 64

AUBERGE DES ARTISTES

☎ 6 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 52 46 66

✉ laubergedesartistes@orange.fr

HÉBERGEMENTS



LE ROSIER SAUVAGE

Mme CHASTAIN-POUPIN

Chambres d'hôtes

📍 1 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 02 51 52 49 39

✉ lerosiersauvage@gmail.com

🌐 www.lerosiersauvage.c.la

LA MAISON DU CHAT QUI PELOTE

Hélène & Tony RONDARD

Chambre d'hôtes

📍 11 rue de l'Autise - Nieul

☎ 02 51 52 43 80 ou 06 73 99 45 25

✉ h.rondard@yahoo.fr

GÎTE LA SELLERIE ET GÎTE LA FORGE

Gwénaëlle et Jean-Yves CORDON

📍 44 rue de l'Horloge - Nieul

☎ 02 51 69 09 31

✉ contact@gitesdesecuries.fr

🌐 gites-ecuriesduchateau.jimdo.com

GÎTE DE LA MONNAISE

Françoise SAUVAGET-COUTURON

📍 La Monnaise - Nieul

☎ 02 51 52 17 70 ou 06 51 50 86 34

✉ fsauvagetcouturon@yahoo.fr

GÎTE DES FOSSÉS CHAUDS

Patrice et Marie POITIERS

📍 28 Rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 50 40 37

✉ marie.poitiers@wanadoo.fr

GÎTE DES PRAIRIES DE PACOUINAY

Mme Anne LEFOL

📍 8 allée de Pacouinay - Oulmes

☎ 06 24 77 30 63

✉ gite.de.pacouinay@orange.fr

🌐 www.lesprairiesdepacouinay-gite-campingchezlhabitant.com

Richard BARNETT

📍 9 rue des Vignes - Nieul

☎ 02 51 50 48 91

RÊVES D'AUTISE

Chambres d'hôtes

📍 2 rue des Noisetiers - Nieul

✉ 02 51 51 85 45 ou 06 83 10 02 69

✉ revesdautise@gmail.com

GÎTE MANOIR SAINT THOMAS

Laure FLANDIN THONIEL CASELLI

📍 Rue St Thomas - Oulmes

☎ 06 50 31 54 23

✉ laureft@hotmail.fr

GÎTE LA CLÉ DE SOL

Mathilde VRIGNAULT et Nicolas NAUDON

📍 Denant - Nieul

☎ 06 68 37 58 13

✉ mathildevrignault85@gmail.com

SANTÉ



PHARMACIE DE L'ABBAYE

Sabine QUEHEN

📍 6 place du Forail - Nieul

☎ 02 51 52 45 18

✉ pharmaciedelabbaye@perso.alliadis.net

CABINET INFIRMIER

Elodie REMIGEREAU

Nadège MARQUIS

Hélène BAILLY

📍 10 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 87 16 04

OSTHÉOPATHE

Salomé BALOCHE

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 69 00 36 14

CABINET PÉDICURE-PODOLOGUE

Mathilde FLAMME

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 06 58 73 28 65

Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

NATUROPATHE

Nathalie GALBOIS

📍 62 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 74 23 50 62

✉ nathalie.galbois@orange.fr

🌐 www.naturopathenathaliegalbois.fr

DOCTEUR VANTARA

Médecin généraliste

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 86 50 79 09

🌐 <https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise>

DOCTEUR FLOQUET

Médecin généraliste

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 02 51 00 15 77

🌐 <https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise>

INFIRMIÈRE IDSP ASALÉE

Claire-Odile BEAUVALLET

📍 11 rue de la Poste - Nieul

☎ 07 80 96 33 91

HYPNOTHÉRAPEUTE

Carole HENRY

📍 13 rue de la Poste - Nieul

✉ hypnose.carolehenry@gmail.com

SOPHROLOGUE

Mathilde CHABLE

📍 13 rue de la Poste - Nieul

☎ 07 67 55 68 39

ASSISTANTES MATERNELLES



Retrouvez la liste des assistantes maternelles :
www.vendee-enfance.fr

Sonia ARHIMAN

📍 35 rue du Champ Durand - Nieul

☎ 06 33 15 90 82

Roselyne BILLAUD

📍 21 rue des Prunelliers - Nieul

☎ 02 51 52 42 38

✉ jpbillaud@club-internet.fr

Sabrina BOUIN

📍 35 rue des Saules - Nieul
 ☎ 06 17 89 25 24
 ✉ sabrinabouin80@gmail.com

Sylvie DELHAYE

📍 1 rue du Champ Cloucq - Nieul
 ☎ 06 62 26 66 03
 ✉ sylvie.delhaye630@orange.fr

Chantal FONTENEAU

📍 38 rue de l'Abbaye - Nieul
 ☎ 02 51 52 12 67

Nathalie GABRION

📍 7 rue des Champs Chapeliers - Nieul
 ☎ 06 87 12 16 18 ou 09 64 18 58 07
 ✉ nathalie.gabrion@orange.fr

Gwenaëlle GIRARD

📍 75 rue de la Maladrie - Oulmes
 ☎ 06 51 04 64 80
 ✉ matt.gwen85@sfr.fr

Stéphanie LENOIR

📍 36 rue de Bourgneuf - Oulmes
 ☎ 06 99 60 39 02

Elisabeth MOINARD

📍 31 rue de l'Horloge - Nieul
 ☎ 02 51 52 47 54

Danièle POUPONNOT

📍 26 rue Pierre Brisson - Nieul
 ☎ 02 51 52 46 60
 ✉ danielelulu@orange.fr

Marie-Claude POUVREAU

📍 87 rue de l'ermitage - Oulmes
 ☎ 02 51 52 43 94

Linda SIMONNEAU

📍 22 rue des Saules - Nieul
 ☎ 02 51 50 45 59
 ou 06 03 10 47 25
 ✉ lindasimonneau85@orange.fr

Claudine SIMONNEAU

📍 27 rue de l'Horloge - Nieul
 ☎ claudinesimonneau@yahoo.fr

Damienne VILQUIN

📍 48 rue de la Thibie - Oulmes
 ☎ 02 51 52 42 58

SERVICES



Isabelle CIBARD

Mandataire immobilier I@D France
 📍 06 11 83 81 97
 ☎ isabelle.cibard@iadfrance.fr
 ✉ www.iadfrance.fr

James et Francine COLLING

Cours, formations et séjours linguistiques en immersion
 ☎ 02 51 52 26 72 ou 06 70 41 75.52
 ✉ info@immersionanglais.fr
 🌐 www.immersionanglais.fr

Karine GRIALOU

Conseillère Bien-être SynerJ-Health
 📍 18 rue de la Vallée - Nieul
 ☎ 06 48 22 47 79
 ✉ grialou.karine@wanadoo.fr

LE BUREAU DE CHLOÉ

Chloé THIERY
 Assistante indépendante
 ☎ 06 48 14 03 23
 ✉ chloe.thiery@lebureaudechloe.fr
 🌐 www.lebureaudechloe.fr





-  MULTI' service
-  LOC' service
-  INTERIM' service
-  HABITAT' service

30 ANS
D'EXPÉRIENCE

SI
SERVICES à
La personne

réduction d'impôts
50%
réduction d'impôts

LOUEZ AUSSI
NOTRE MATÉRIEL
GRÂCE À



Pour un quotidien plus serein...

ou perso, LE GROUPE MSSV
est la réponse
à vos besoins de personnel



Vous êtes en recherche
d'activité professionnelle ?

LE GROUPE MSSV
VOUS PROPOSE
DES OFFRES D'EMPLOI
SUR MESURE !



2 boulevard Du Guesclin
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 39 39
www.mssv.fr
accueil@groupe-mssv.fr

BÉNÉVOLE À L'ADMR : POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous voulez participer à la gouvernance d'une association locale dans un esprit de convivialité ou si vous souhaitez contribuer au maintien du lien social, rejoignez un réseau de plus de 700 bénévoles en Vendée !



Cette année, l'association ADMR de Benet Maillé Maillezais propose un programme d'actions de lien social ouvert à tous ces adhérents :

- À l'automne : après-midi cinéma en partenariat avec Familles Rurales à Maillezais
- En hiver : jeux de société et galettes des rois à Benet
- Au printemps : spectacle chanson et magie à Maillé
- En début d'été : déjeuner croisière au Collibert à Damvix

Et bien sûr la bourse aux jouets de l'ADMR à Benet en partenariat avec le Kiosque !

L'association locale ADMR de votre commune intervient auprès des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap.



En complément de l'action des salariés à domicile, une équipe de bénévoles à taille humaine anime l'association en assurant des missions liées à son fonctionnement et des missions de lien social.

Notre association propose plusieurs façons de s'engager ou de participer à des actions intergénérationnelles selon vos envies et vos disponibilités.

Pour découvrir l'ensemble des missions possibles, contactez-nous :

Association locale ADMR Benet Maillé Maillezais

✉ benevolesassoadmrmaille@gmail.com

Allo Écoute Parents

02 51 06 31 44

LUNDI 11H30-13H30
MERCREDI 9H30-11H30
VENDREDI 14H-16H

Des professionnels à votre écoute pour échanger, comprendre, se rassurer, orienter...

"Depuis que notre bébé est né..."

Ma fille en 4ème veut aller en discothèque...

Mon petit garçon pique une colère dès que je dis non...

Mes enfants se chamaillent sans arrêt...

Je ne reconnais plus mon fils de 14 ans...

Ce départ de la maison qui m'inquiète...

Ma fille de 8 ans veut déjà être une ado..."

Avec le soutien de :
 Saint Laurent sur Sèvre - Bournezeau - Bourneau - Saint Malo du bois - Les Brouzais - Le Fenouiller - Saint Martin des Noyers - Saint Fulgent - Vouvant - Sainte Pexine - Saint Paul Mont Perit - Les Epesses - Thorigny - Rochetrejeux - Sigournais - Apremont - La Boissière des Landes - La Chaize le Vicomte - L'Herbergement - Noirmoutier



Rejoignez L'Outil en Main Vendée Sèvre Autise à Benet !

Rencontre et épanouissement de deux générations

L'Outil en Main est une association dont le but est l'initiation des jeunes dès 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels et du patrimoine, par des Gens de Métier professionnels qualifiés – tous passionnés, tous bénévoles le plus souvent à la retraite. Ces gens de métier initient les jeunes aux techniques artisanales et au geste juste, avec de vrais outils dans de vrais ateliers. Une initiative humaine où deux générations se rencontrent et collaborent à une même activité.

Échanger & Transmettre

L'Outil en Main permet aux jeunes de choisir leur avenir professionnel. À travers ces ateliers hebdomadaires, ils découvrent tout un panel de métiers différents qui facilitera leur orientation future. Certains d'entre eux, en effet, se tournent vers l'apprentissage et se forment à un métier qu'ils ont découvert dans nos ateliers.

L'Outil en Main se positionne donc en amont de la formation et se dit « Architecte de l'Avenir » ; il est une référence pour l'orientation des jeunes vers les métiers du savoir-faire français ; nous sommes soutenus par plusieurs ministères, en particulier : l'Education Nationale, du Travail, de la Cohésion des Territoires.

Pour la saison 2021/2022 : trois jeunes ont choisi l'apprentissage dans des Entreprises Locales ; cinq autres ont choisi de poursuivre des études techniques.

Découvrez L'outil en Main

L'Outil en Main Vendée Sèvre Autise ouvrira ses portes en avril 2023 pour permettre aux enfants, parents et amis de venir découvrir nos ateliers afin de rencontrer les bénévoles, procéder à l'inscription des jeunes ; vous pouvez aussi venir à votre guise les samedis matin hors vacances scolaires.

IMPORTANT : Nous recherchons des bénévoles en maçonnerie, ferronnerie, mosaïque afin de proposer de nouveaux ateliers aux jeunes.

Les inscriptions sur liste d'attente des jeunes se font tout au long de la saison 2022/2023 pour la saison 2023/2024 qui démarre en septembre 2023.

Plus de 230 ateliers partout en France dont 28 ateliers en Vendée



Renseignez-vous à L'outil en Main Vendée Sèvre Autise

📍 ZA des Champs Francs - 18 route de Saint-Pompain 85490 BENET

Gilbert BIRONNEAU (président) au ☎ 06 70 07 88 38

Site internet de l'atelier : 🖱 loutilenmain-vendeesevreautise.myassoc.org

Site internet de L'Union des OeM France : 🖱 www.loutilenmain.fr

📘 L'Outil en Main Vendée Sèvre Autise - Benet

LE NID DES AIDANTS : UNE AIDE AUX AIDANTS SUR VOTRE COMMUNE

11 millions... c'est le nombre « d'aidants » en France. Derrière ce terme, on définit « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne ». Il peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique. Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir. Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le Nid des Aidants peut vous accompagner. Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, information), des ateliers collectifs (sophrologie, gym douce, art thérapie...) et des formations aux aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche.



Entièrement gratuit, il vous suffit de nous joindre

par téléphone au 06 08 34 71 01 ou par mail à pfr.sudvendee@lna-sante.com

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

UDAF

Quand le couple se forme ou se sépare, quand l'enfant naît et grandit ou encore quand les proches vieillissent... les familles ont besoin d'information sur leurs droits et sur les services et prestations qui peuvent les aider. Voici les services proposés par l'Udaf de la Vendée :

Point Info Famille

Anonyme et gratuit le Point info famille répond à vos questions sur la vie quotidienne et familiale.
Contact : 02 51 44 37 02 – pointinfofamille@udaf85.fr

Point Conseil Budget

Répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. Accueil sur rendez-vous sur les communes de Fontenay-le-Comte, la Chataigneraie, Luçon, Moutiers les Mauxfaits.
Contact : 02.51.44.37.10 ou pcb@udaf85.fr

Conseil conjugal et familial

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie relationnelle, affective, conjugale et familiale ? Le conseil conjugal et familial s'adresse à toute personne seule, en couple, en famille, en groupe, afin d'aider à dépasser une situation de conflit, de désaccord, pour rétablir le dialogue et envisager sereinement l'avenir.
Contact : 02.51.44.37.02 – cfournier@udaf85.fr

Médiation familiale

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien ? La médiation familiale permet de renouer le dialogue, gérer les situations conflictuelles, exprimer vos émotions, identifier vos besoins, trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle...

Accueil sur rendez-vous sur les communes de Fontenay-le-Comte, la Chataigneraie, Luçon, Moutiers les Mauxfaits.

Contact: 02 51 44 78 99 -
mediationfamiliale@udaf85.fr

Parrainage de proximité

Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine.

Votre enfant grandit, vous aimeriez qu'il bénéficie du soutien d'un adulte de confiance ?

Contact : 06 09 34 44 85
parrainagedeproximite@udaf85.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous voulez en savoir plus sur la tutelle ou la curatelle pour vous ou pour un proche ? Nous pouvons vous répondre et vous accompagner.

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous accompagner via des entretiens personnalisés et confidentiels en amont et durant l'exercice de la mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale, mandat de protection future).
Contact : 02 51 44 37 16 – istf@udaf85.fr

Pour retrouver l'intégralité de nos services à destination des familles rendez-vous sur le site www.udaf85.fr





Jeunes 16 - 25 ans



...un *métier*

qui plaît

Les Missions Locales accompagnent les jeunes vers l'emploi. Comment ?

- > Découvrir des métiers
- > Repérer des offres d'emploi
- > Proposer des candidatures ciblées aux employeurs
- > Apporter des conseils sur les différents contrats

...une *formation*

pour y arriver

Le meilleur moyen de trouver un emploi, c'est d'être bien formé. En poussant la porte de la Mission Locale, les jeunes trouvent :

- > Des idées pour l'orientation professionnelle
- > Un conseiller pour aider à financer sa formation

...des *solutions* pour la vie quotidienne

Les Missions Locales accompagnent bien au-delà de l'emploi sur des thématiques diverses :

- LOGEMENT
- SANTE
- TRANSPORT
- COUP DE POUCE FINANCIER
- CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Pour plus d'informations, *contactez-nous* :

Mission Locale Sud Vendée

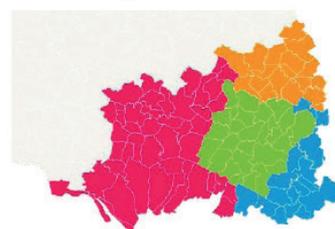
47 Rue André Tiraqueau
85200 Fontenay-le-Comte
02.51.51.17.57

Antenne de Luçon

Forum des Services
14 place du Général Leclerc 85400 Luçon
02.51.51.17.57

Retrouvez nos permanences sur le site : www.missionlocalesudvendee.fr

Suivez nous sur



OBTENIR OU RENOUELER SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis 2017, l'instruction des cartes d'identité et des passeports se fait uniquement sur rendez-vous, dans les communes habilitées. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

- Mairie de MAILLEZAIS au 02 51 00 70 25
- Mairie de FONTENAY-LE-COMTE au 02 51 53 41 41

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice de « pré-demande » a été mis en place pour l'établissement de la carte d'identité et/ou du passeport biométrique. Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA (formulaire papier).

Comment procéder sur le site internet de l'ANTS ?

1. Créer son compte ANTS : <https://ants.gouv.fr>
2. Remplir le formulaire de pré-demande CNI et/ou passeport en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité/une pré-demande de passeport)

Après la validation de la pré-demande, vous recevrez par messagerie un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie.

Pour la carte d'identité

L'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si :

- vous réalisez une première demande ou un renouvellement : la procédure est gratuite
- vous réalisez un renouvellement en cas de perte : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire
- vous réalisez un renouvellement en cas de vol : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire

Pour le passeport biométrique

La réalisation d'une pré-demande est possible :

- si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé
- si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé (acheté au préalable)

Après avoir effectué la pré-demande en ligne :

1. Contacter la mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir un rendez-vous (contacts ci-dessus)
2. Lors du déplacement en mairie, il est nécessaire d'apporter :
 - la pré-demande imprimée ou le numéro de celle-ci, indispensable à la mairie

- le numéro du timbre dématérialisé si la pré-demande n'est pas imprimée uniquement en cas de perte ou de vol de la carte d'identité ou en cas de réalisation du passeport
- une photo d'identité moins de 6 mois (photomaton agréé ou photographe) qui doit être différente du dernier titre d'identité
- un justificatif de domicile récent moins de 3 mois
- la carte d'identité (ou la copie intégrale d'acte de naissance seulement en cas de perte ou vol, de première demande, ou si le titre d'identité est périmé depuis plus de 5 ans)
- l'ancien passeport en cas de demande de renouvellement
- la déclaration de perte ou de vol (uniquement dans ces deux cas) avec si possible un document avec photo (licence de sport, carte vitale etc...)

Attention la mairie n'est pas habilitée à faire les déclarations de vol, il faut se rendre obligatoirement en gendarmerie.



J'AI 16 ANS : LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE

OBJECTIF CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

- QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
- OÙ ?** À la mairie de ton domicile
- QUAND ?** Dès 16 ans
- AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
- POURQUOI ?**
 - pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
 - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
 - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Démarche obligatoire dans la vie d'un jeune français, le recensement citoyen doit se faire **à partir de 16 ans et dans les 3 mois suivant l'anniversaire.**

Cette inscription se fait en mairie ou en ligne sur le site www.service-public.fr avec une pièce d'identité et le livret de famille. Une attestation de recensement est alors délivrée et permettra au jeune de s'inscrire à tout examen ou concours d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...) et de pouvoir voter dès sa majorité. Le jeune recevra ensuite une convocation à la JDC « Journée Défense et Citoyenneté ».

Renseignements et contacts :
Centre du Service national d'Angers
☎ 02 44 01 20 50 🖱 www.defense.gouv.fr/jdc

SYCODEM

les Végéteries et les Ressourceries Végétales

Localisation des sites 2023 :



Quel que soit le site, le respect des consignes de tri et de dépôt des végétaux assurera la qualité du broyat utilisé par vous-même ou les agriculteurs partenaires.

Ressourcerie Végétale

accès gratuit, horaires d'ouverture (au verso), dépôt de végétaux triés, retrait de broyat, animations...

Végéterie

parcelle agricole privée, accès gratuit 24h/24, dépôt de végétaux.

Horaires d'ouvertures 2023 :

Horaires du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet et du 4 septembre au 31 décembre 2023

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	9h30-12h15	FERMÉ	9h30-12h15	FERMÉ	FERMÉ	9h30-12h15
	14h15-17h15		14h15-17h15			14h15-17h15
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Puy-de-Serre Rue de la Vendée	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	9h30-17h30
Saint-Hilaire-des-Loges Le Lion d'Or	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					
Auchay-sur-Vendée entre Auzay et Longèves	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					

en 2023 : Maillé, Fontenay-le-Comte

Horaires du 3 juillet au 2 septembre 2023

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	8h-12h	FERMÉ	8h-12h	FERMÉ	FERMÉ	8h-12h
	13h45-15h30		13h45-15h30			13h45-15h30
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Puy-de-Serre Rue de la Vendée	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	9h30-17h30
Saint-Hilaire-des-Loges Le Lion d'Or	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					
Auchay-sur-Vendée entre Auzay et Longèves	accès libre 24h/24h, sur parcelle privée agricole					

Vos végétaux sont pleins de ressources !

L'arrivée du Chemin Vendéen sur Maillezais : un tracé vieux de plus de mille ans...

L'étude approfondie des chemins qui, dès l'approche de l'an mil, relièrent le tout premier monastère de Maillezais (créé en 988 par Guillaume IV, comte de Poitou, et son épouse Emma de Blois, dans un lieu devenu aujourd'hui St-Pierre-le-Vieux), nous réserve aujourd'hui de bien heureuses surprises...

Comme à Puyletard, par exemple.

Nous savons, en effet, qu'en 989 ou 990¹, la comtesse Emma avait fait don aux premiers moines de ses terres de Puyletard, à deux heures de marche à peine du nouveau monastère.

Très tôt dans l'histoire de l'abbaye, les moines bénédictins eurent donc à parcourir très régulièrement sur la rive droite de l'Autise, le chemin direct entre leurs nouvelles terres de Puyletard et le monastère de St-Pierre-le-Vieux (et à partir de 1010, entre Puyletard et la toute nouvelle abbaye implantée dans l'île).

Or, ce tracé correspond au tracé actuel du Chemin Vendéen à partir de Nieul-sur-l'Autise.

Aujourd'hui goudronné, ce chemin date donc de 990 entre la sortie de Nieul et l'entrée de la Porte de l'Île, et de 1010 entre cette entrée et l'abbaye.

Nous savons également qu'aux environs de 1015, l'abbaye reçut les reliques de saint Rigomer (ermite manceau du Vème siècle), qui avaient été remises à l'abbé Théodelin par le comte Hugues du Mans.

Ce chemin fut donc également emprunté régulièrement par les pèlerins venus prier les reliques du saint ermite: pèlerins des environs immédiats venus tout spécialement prier la sainte relique, mais aussi, pèlerins en route vers des lieux de pèlerinage plus éloignés : Saint-Jean-d'Angély (où l'on vénérât le « chef de l'apôtre » Jean) ; Saintes (où l'on priaît saint Eutrope) ; Blaye (où l'on priaît les reliques de saint Romain) ; et bien entendu, Santiago (où l'Europe entière se précipitait depuis le début du Xème siècle, pour vénérer le tombeau fabuleux attribué à l'apôtre saint Jacques-le-Majeur).

Pour pénétrer dans l'île de Maillezais en venant de Nieul, le pèlerin moderne franchit un petit pont sur un bras de l'Autise : il s'agit en fait du canal de la « jeune Autise », dont les archéologues considèrent qu'il fut creusé par les moines au cours du XIIIème siècle, notamment pour protéger l'île de toute attaque en provenance du Nord. Depuis ce petit pont, on peut encore voir, sur la gauche et en contrebas, les restes de deux tours médiévales qui supportaient jadis le dispositif à pont-levis mis en place pour défendre l'accès nord à l'abbaye.

Nous connaissons bien ce tracé de goudron de Nieul à Maillezais, pour l'avoir parcouru à de nombreuses reprises sous le soleil de plomb du 25 juillet. Et nous savons combien il peut parfois se révéler aride et fastidieux !

Peut-être le fait d'en savoir plus sur l'âge réel de ce tronçon du Chemin Vendéen, adoucira-t-il désormais l'effort de chacun, au seul souvenir ému de tous ces moines et de tous ces pèlerins qui l'ont également emprunté par tous les temps, depuis plus de mille ans ...

Louis CAZAUBON.

¹ Voir en particulier : « La fondation de l'abbaye de Maillezais – Récit du moine Pierre » (Centre Vendéen des Recherches Historiques – 2001 – Georges PON et Yves CHAUVIN).

Inauguration du Clou et du banc des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, le 3 août 2022

Le Moulinween emporte l'adhésion des familles



Les enfants ont apprécié le Moulinween, jeu d'énigmes et d'observation.

(PHOTO : QUESTIFRANK)

Lundi, une visite-mystère, animée par l'association des Gueurnivelles et organisée par la Maison de la meunerie, a rassemblé un très grand nombre de familles. Le principe était simple : un jeu de piste était organisé tout au long du parcours de visite, avec énigmes et rébus que chaque enfant devait reporter sur une feuille. Déguisés en loups-garous, vampires et autres sorciers, les animateurs se sont prêtés au jeu de bonne grâce, malgré leur aspect effrayant.

Presque tous les enfants ont joué à jeu et visiblement heureux de s'amuser ainsi.

Pour finir, après dépouillement des résultats, ils ont reçu un petit cadeau de la main d'une sorcière les emmenant ensuite dans son repaire où il ont pu y déguster une part d'une succulente brioche cuite au four ou un morceau de gâteau à la citrouille.

Un après-midi pluvieux dehors mais également plein de délices pour tous à l'intérieur.

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

Le « Bourdon breton » qui vient de traverser la Vendée en cette période estivale caniculaire, a entraîné dans son sillage plus de cinquante pèlerins et marcheurs au fil des sept jours, depuis Clisson où nous l'avons recueilli de nos amis de Loire Atlantique, jusqu'à Saint-Hilaire-La-Palud où nous l'avons remis à nos voisins de Charente-Maritime. Cette marche parfois difficile, a lié des amitiés dans la rencontre, le soutien et la convivialité avec des élans de fraternité entre pèlerins, accueillants, population et élus des communes traversées. Merci à nos amis bretons d'avoir initié cette belle aventure qui illustre une page de notre histoire associative.



Lors de ce passage sur notre Chemin vendéen, nous avons pu poursuivre la pose de clous et de panonceaux « bancs du pèlerin » au cœur des communes traversées, véritables outils de communication et de reconnaissance de ce Chemin emprunté dans les deux sens par de nombreux pèlerins. Ce passage a provoqué une extension du réseau « d'accueillants » disposés à participer à ce service d'accueil et de rencontre : une autre façon de faire son « chemin de Compostelle ».

Tout au long de cette marche, au fil des jours, notre « chant du pèlerin » a résonné pour nous mettre en route, mais également pour célébrer les cérémonies d'inauguration au cœur des communes ; il a même retenti au passage des touristes sur le bateau à l'écluse de Bazoin, en signe de l'au-revoir de la Vendée.

Pendant ces jours de marche, nous étions en lien avec tous les pèlerins, adhérents et amis, sur les divers chemins de pèlerinage. Ils ont pu réaliser leur projet, spontané ou mûri depuis des années et le « bourdon » était sûrement leur compagnon fidèle. Nous accueillons des témoignages dans ce Jacquet

Le Bourdon a été notre signe de ralliement et d'identité tout au long de ce chemin, porté par les uns et les autres, en tête du groupe de marcheurs. Que de visages heureux et fiers de le porter, comme une « relique », symbole-mémoire de nos propres pèlerinages vers Compostelle, et aussi « figure de proue » de nos projets de pèlerinage vers tous ces lieux saints qui donnent sens à nos vies.



Ultraïa ! Et sus Eia !...

André CASSERON.

La Semaine du goût a connu un franc succès à l'école



Les enfants se sont pris au jeu en décorant chacun leur toque. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Chaque jour de la semaine dernière, un menu mettant en avant une région de France a été servi aux restaurants scolaires, afin que les grands goûtent des plats différents : bouillabaisse, gâteau basque, saucisse de Morteau, galette, par exemple.

Mardi 11 octobre, divers ateliers ont ainsi été proposés à l'attention des plus jeunes élèves des deux écoles de la commune, des très petites sections aux CP et quelques CE1.

Ils ont décoré leur toque de cuisinier, puis confectionné de la pâte à crêpes qu'ils ont fait cuire avant de la déguster avec des confitures de figues et d'orange. Ils ont goûté aussi

à divers fromages de France tout en parlant du lait, des animaux qui le fournissent et des régions de France où ils sont produits. Enfin, ils ont écouté des histoires évoquant fromage, animaux et voyages. Ils ont pu ainsi réaliser un tour de France gastronomique et pédagogique qui les a ravis.

Catherine Vigeant, responsable élue de la commission Enfance-Education confie : « **Tout cela n'a été possible qu'avec la participation des agents des services périscolaires, des bénévoles de la bibliothèque et de quelques élus qui ont encadré nos découvreurs de saveurs. Une animation à renouveler.** »

Le conseil municipal des enfants élu



Le conseil municipal des enfants réuni au grand complet. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Jeudi, la commune s'est dotée d'un second conseil municipal des enfants. Les douze membres élus ont à cœur de se faire entendre, sur des projets qui leur paraissent importants ; de générer des discussions autour d'idées que leur jeune âge permet d'éclorre.

Pour cela, les deux écoles, publique et privée, réunissent les Cours moyens 1 et 2 ; chaque élève peut présenter sa candidature. Les CM2 de l'année passée ayant quitté l'école, il était nécessaire de renouveler la moitié des conseillers, en puisant dans les CM1 de l'année. Six enfants devaient donc être élus.

Campagne, vote, résultats

Au cours de la campagne électorale, des affiches ont été réalisées et des slogans ont fleuri : « **Pour une commune exceptionnelle ; vous ne jouerez pas avec le feu** », ou encore : « **Aidons-nous pour une vie meilleure ; explorons la nature.** »

Mélanie Moinard, maire déléguée,

a ouvert la séance, en présentant les candidats, ainsi que le déroulé du vote. Après avoir excusé le maire, Michel Bossard, retenu ailleurs, elle a rappelé l'importance de cette élection : « **Participer à la vie de la commune, partager des idées, s'impliquer dans le quotidien de la cité. Vous êtes les citoyens de demain ; il est bien que vous soyez écoutés.** »

Elle a également remercié les élus, les enseignants et les parents pour leur implication. Des cartes électorales aux émargements, de l'isoloir aux procès-verbaux à en-têtes de la commune, rien n'a été négligé et tout s'est déroulé « **en temps réel** ».

De la cinquantaine d'enfants, trois, dans chaque école, ont été élus : Martin, Florine et Lise dans l'école publique ; Titouan, Charlotte et Anaëlle dans l'école privé. Ils ont rejoint Louison, Timéo, Nessa, Jules, Brieuc et Maxine, élus l'année passée. Ils seront officiellement mis en place le mercredi 9 novembre, au sein du conseil municipal.

Rives-d'Autise

Une semaine d'animations pleine de succès



L'équipe des bénévoles réunie autour du livre et de la lecture. | PHOTO : OUEST-FRANCE

La semaine anniversaire de la bibliothèque s'est terminée samedi dernier. Beaucoup d'animations ont eu lieu à divers endroits de la commune autour du livre et de la lecture. Sophie Mallet, conseillère à la culture, explique : « **Avec le regroupement des deux communes, il nous est apparu logique d'en faire de même pour les deux bibliothèques, ceci pour en renforcer l'attractivité. Ce projet nécessitait un peu de publicité. Nous avons donc profité de cette belle fin de saison pour organiser**

cette semaine. » Les événements divers ont rencontré beaucoup de succès. Un escape game pour les adolescents, à partir de 11 ans, a fait le plein. Lors d'une après-midi de jeu intergénérationnelle pour bébés lecteurs, une séance supplémentaire a même dû être programmée. Une marche lecture, baptisée « la lecture dans tous ses états », permettant de relier les deux sites de la bibliothèque (Oulmes et Nieul), a ponctué la semaine. Livres et lecture ont encore visiblement beaucoup d'adeptes...

ÉTAT CIVIL

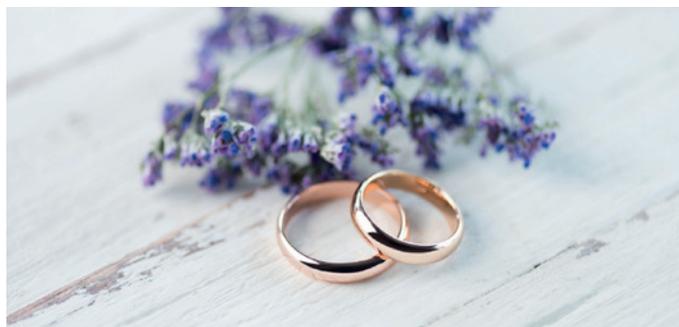
NAISSANCES



03/07/2022 DRAPEAU Alicia
 13/07/2022 RAISON Maddy
 17/07/2022 PRADONA Manœ
 16/08/2022 IBAHMA Naim
 11/09/2022 MENSAH Timothée
 19/10/2022 BOUCHET CHADAILLAT Nino

MARIAGES

23/07/2022 FAUCHER Fanny et BREMENT Kévin
 24/09/2022 PILARSKI Vanessa et GUERRA Vincent



DÉCÈS

09/05/2022 MONTBORD Paulette née FOURRE
 20/05/2022 METAIS André
 28/05/2022 DOUILLARD René
 31/05/2022 COIRIER Eliane née MARSAUD
 29/06/2022 VINCENT Gérard
 13/07/2022 JOUBERT Liliane
 19/07/2022 MARTIN Marie née CHAIGNE
 02/08/2022 PAINEAU Alette née GAILLARD
 05/08/2022 MARCHAND Liliane née DOUIT
 14/08/2022 LARDY Chantal née GUILLEMOTEAU
 18/08/2022 JORELLE Jean-Pierre
 14/09/2022 BOUTET Irène née PUISSEC
 14/09/2022 POUZINEAU Josette née MANDIER
 27/10/2022 MARIONNEAU Hélène née FAVREAU
 18/11/2022 DELBOVE Micheline née BOUHIER



CONTACTS UTILES

Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 3 rue Aliénor d'Aquitaine
- ☎ 02 51 52 40 12
- ✉ mairie@rives-autise.fr
- 🌐 www.rives-autise.fr
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
mercredi de 9h00 à 12h30

Mairie annexe d'Oulmes

- 📍 7 rue de la Venise Verte
- ☎ 02 51 52 40 59
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
mercredi de 9h00 à 12h30

Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire sur rendez-vous
☎ 02 51 52 40 12
Les Maires délégués et les adjoints,
lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.
Renseignements en mairie.

Accueil général Mairie à Nieul-sur-l'Autise

Nadia GUYOT
✉ mairie@rives-autise.fr

Accueil Mairie à Oulmes

Sophie JACQUEREY
✉ accueil-oulmes@rives-autise.fr

Secrétaire général de Rives-d'Autise

Michaël DURAND
✉ sg@rives-autise.fr

Secrétaire adjointe de Rives-d'Autise

Virginie CHARRIER
✉ sga@rives-autise.fr

Agence postale de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 3 place du Forail
- ☎ 02 51 52 19 35
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 16h15
samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale d'Oulmes

- 📍 5 rue de la Venise verte
- ☎ 02 51 00 36 40
- 🕒 mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 8h15 à 12h00

Centre du Vignaud

- 📍 8 rue du Moulin - Nieul sur l'Autise
- ☎ 02 51 52 43 38
- ✉ contact@centre-du-vignaud.com
- 📘 Centre du Vignaud

Bibliothèque site de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 Rue de la Croix Perrine
- 🕒 mercredi de 16h00 à 18h00
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-nieul@rives-autise.fr

Bibliothèque site de Oulmes

- 📍 23 rue de la Venise Verte
- 🕒 lundi de 16h30 à 18h30
mercredi de 16h30 à 18h30
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-oulmes@rives-autise.fr

Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

- 📍 25 rue de la gare - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 80
- ✉ secretariat@cc-vsa.com
- 🌐 www.cc-vsa.com

Maison Intercommunale de Loisirs

- 📍 6 rue du Moulin - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 76
- ✉ mil.direction@cc-vsa.com

Assistante sociale

- 📍 33 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
- ☎ 02 51 53 67 00

Gendarmeries

- 📍 74 rue Antoine Cardin - Saint Hilaire des Loges
- ☎ 02 51 52 10 05

- 📍 16 rue Saulnière - Maillezais

☎ Tél : 02 51 00 70 06

Petites Cités de Caractère

- Vous pouvez bénéficier des permanences de l'Architecte conseil un mardi par mois
- 📍 Prendre rendez-vous en mairie
 - ☎ 02 51 52 40 12



RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR



www.rives-autise.fr



@Rivesdautise



IntraMuros

